



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Special
Senate Committee on the*

Anti-terrorism Act

Chair:
The Honourable JOYCE FAIRBAIRN, P.C.

Monday, November 21, 2005

Issue No. 20

Forty-fifth and forty-sixth meetings on:

A comprehensive review of the provisions and
operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial spécial sur la*

Loi antiterroriste

Présidente :
L'honorable JOYCE FAIRBAIRN, C.P.

Le lundi 21 novembre 2005

Fascicule n° 20

**Quarante-cinquième et
quarante-sixième réunions concernant :**

Un examen approfondi des dispositions et de
l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE ON THE
ANTI-TERRORISM ACT

The Honourable Joyce Fairbairn, P.C., *Chair*

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.) Day Fraser Jaffer	Joyal, P.C. * Kinsella (or Stratton) Nolin Smith, P.C.
---	--

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Jaffer substituted for that of the Honourable Senator De Bané, P.C. (*November 15, 2005*).

The name of the Honourable Senator Day substituted for that of the Honourable Senator Zimmer (*November 15, 2005*).

The name of the Honourable Senator Kinsella substituted for that of the Honourable Senator Johnson (*November 15, 2005*).

The name of the Honourable Senator Zimmer substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (*November 21, 2005*).

The name of the Honourable Senator Jaffer substituted for that of the Honourable Senator Zimmer (*November 21, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LA
LOI ANTITERRORISTE

Présidente : L'honorable Joyce Fairbairn, C.P.

Vice-présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Day Fraser Jaffer	Joyal, C.P. * Kinsella (ou Stratton) Nolin Smith, C.P.
---	--

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer est substitué à celui de l'honorable sénateur De Bané, C.P. (*le 15 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Day est substitué à celui de l'honorable sénateur Zimmer (*le 15 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Kinsella est substitué à celui de l'honorable sénateur Johnson (*le 15 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Zimmer est substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (*le 21 novembre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer est substitué à celui de l'honorable sénateur Zimmer (*le 21 novembre 2005*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, November 21, 2005
(46)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met at 2:04 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joyce Fairbairn, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Day, Fairbairn, P.C., Fraser, Joyal, P.C., Stratton and Zimmer (7).

In attendance: Benjamin Dolin and Jennifer Wispinski, Analysts, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, December 13, 2004, the committee continued its comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41). (*For complete text of the Order of Reference, please see Issue No. 1 of the proceedings of the committee.*)

WITNESSES:

Air India 182 Victims Families Association:

Bal Gupta, Chair;

Nicola Kelly, Executive Committee Member.

As an individual:

Maureen Basnicki.

The Chair made a statement.

Ms. Kelly, Mr. Gupta and Ms. Basnicki each made a statement and answered questions.

At 3:45 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

OTTAWA, Monday, November 21, 2005
(47)

[*English*]

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met at 6:36 p.m., this day, in camera, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Joyce Fairbairn, P.C., presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2005
(46)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui, à 14 h 4, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joyce Fairbairn, C.P. (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Day, Fairbairn, C.P., Fraser, Joyal, C.P., Stratton et Zimmer (7).

Également présents : Benjamin Dolin et Jennifer Wispinski, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 13 décembre 2004, le comité poursuit son examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch. 41). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India :

Bal Gupta, président;

Nicola Kelly, membre du comité exécutif.

À titre personnel :

Maureen Basnicki.

La présidente fait une déclaration.

Mme Kelly, M. Gupta et Mme Basnicki font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 15 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2005
(47)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui, à 18 h 36, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joyce Fairbairn, C.P. (*présidente*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Day, Fairbairn, P.C., Fraser, Joyal, P.C., Nolin, Smith, P.C. and Stratton (8).

In attendance: Benjamin Dolin and Jennifer Wispinski, Analysts, Library of Parliament.

Also present: Adam Thompson, Committee Clerk; Barbara Kagedan, Assistant to Senator Fairbairn; Kristen Rudderham, Assistant to Senator Kinsella and Céline Éthier, Assistant to Senator Fraser.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, December 13, 2004, the committee continued its comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act (S.C. 2001, c.41). (*For complete text of the Order of Reference, please see Issue No. 1 of the proceedings of the committee.*)

Pursuant to rule 92(2)(f) the committee considered instructions for its draft report.

It was agreed that Barbara Kagedan be allowed to remain in the room during the in camera meeting.

The Chair made a statement.

It was agreed that Kristen Rudderham be allowed to remain in the room during the in camera meeting.

It was agreed that Céline Éthier be allowed to remain in the room during the in camera meeting.

The committee considered drafting instructions for its report.

At 8 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Day, Fairbairn, C.P., Fraser, Joyal, C.P., Nolin, Smith, C.P., et Stratton (8).

Également présents : Benjamin Dolin et Jennifer Wispinski, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Adam Thompson, greffier du comité; Barbara Kagedan, adjointe du sénateur Fairbairn; Kristen Rudderham, adjointe du sénateur Kinsella et Céline Éthier, adjointe du sénateur Fraser.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 13 décembre 2004, le comité poursuit son examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41). (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine les instructions pour son ébauche de rapport.

Il est convenu que Barbara Kagedan soit autorisée à rester dans la pièce durant la séance à huis clos.

La présidente fait une déclaration.

Il est convenu que Kristen Rudderham soit autorisée à demeurer dans la pièce durant la séance à huis clos.

Il est convenu que Céline Éthier soit autorisée à rester dans la salle pendant la séance à huis clos.

Le comité examine les instructions pour la rédaction de son rapport.

À 20 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Heather Lank

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 21, 2005

The Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act met this day at 2:04 p.m. to undertake a comprehensive review of the provisions and operation of the Anti-terrorism Act, (S.C. 2001, c.41).

Senator Joyce Fairbairn (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: This is the forty-fourth and final meeting with witnesses of the Special Senate Committee on the Anti-terrorism Act. For our viewers, I will explain the purpose of this committee. In October 2001, as a direct response to the terrorist attacks in New York City, Washington, D.C. and Pennsylvania, and at the request of the United Nations, the Canadian government introduced Bill C-36, the Anti-terrorism Act. Given the urgency of the situation, Parliament was asked to expedite our study of the legislation. We agreed, and the deadline for the passage of the bill was mid-December 2001. However, concerns were expressed that it was difficult to thoroughly assess the potential impact of this legislation in such a short period. For that reason, it was agreed that three years later Parliament would be asked to examine the provisions of the act and its impact on Canadians with the benefit of hindsight and a less emotionally charged situation with the public. The work of the special committee represents the Senate's efforts to fulfil that obligation.

When we have completed the study, we will make a report to the Senate that will outline any issue we believe should be addressed and allow the results of our work to be available to the government and to the Canadian people. The House of Commons is undertaking a similar process at this time.

The committee has met with government ministers and officials, international domestic experts on the threat environment, legal experts, those involved in enforcement and intelligence gathering and representatives of community groups, as well as travelled to Washington, D.C. and London, England, for direct discussions with those who have experienced something on the ground that we here in Canada have not yet.

This afternoon we turn our attention to those who have been most directly affected by terrorism: the families of those who have been killed by terrorist acts. We are joined by Maureen Basnicki, who lost her husband in the tragic events of September 11. We are also joined by Bal Gupta, Chair of the Air India 182 Victims Families Association, and Nicola Kelly, Executive Committee Member.

Nicola Kelly, Executive Committee Member, Air India 182 Victims Families Association: We brought some remembrance books also. They were written by the families. Please feel free to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2005

Le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste se réunit aujourd'hui à 14 h 4 pour procéder à un examen approfondi des dispositions et de l'application de la Loi antiterroriste (L.C. 2001, ch.41).

Le sénateur Joyce Fairbairn (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Il s'agit de la 44^e et dernière séance au cours de laquelle le Comité sénatorial spécial sur la Loi antiterroriste entend des témoins. Pour les gens qui nous regardent, je vais expliquer le mandat de notre comité. En octobre 2001, en réaction directe aux attentats terroristes perpétrés à New York, à Washington, D.C. et en Pennsylvanie, et à la demande des Nations Unies, le gouvernement canadien a présenté le projet de loi C-36, la Loi antiterroriste. Compte tenu de l'urgence de la situation à ce moment-là, on a demandé au Parlement d'accélérer l'étude de cette mesure législative et nous avons accepté. La date butoir pour l'adoption de cette loi avait été fixée à la mi-décembre 2001. Cependant, on craignait qu'il soit difficile d'évaluer en profondeur les conséquences potentielles de cette mesure législative en un si court laps de temps. Ainsi, il a été convenu que trois ans plus tard, on demanderait au Parlement d'examiner les dispositions de la loi et ses conséquences sur les Canadiens « a posteriori », dans un climat moins chargé d'émotivité au sein de la population canadienne. Les travaux de notre comité spécial représentent la concrétisation de cet engagement au niveau du Sénat.

Quand nous aurons terminé l'examen, nous présenterons au Sénat un rapport faisant état des questions qui, selon le comité, devraient être étudiées plus en détail, et permettant de présenter les résultats de nos travaux au gouvernement et à la population canadienne. Je vous signale également que la Chambre des communes mène actuellement une étude similaire.

Jusqu'à maintenant, notre comité a entendu des représentants et des ministres du gouvernement, des experts internationaux et nationaux en matière de menace terroriste, des experts juridiques, des intervenants des forces de l'ordre et du domaine de la collecte de renseignements et des représentants de groupes communautaires; nous nous sommes rendus jusqu'à Washington et Londres pour parler directement à des personnes ayant vécu l'expérience de tels événements, ce qui n'a pas encore été le cas pour nous au Canada.

Cet après-midi, nous allons nous intéresser aux personnes qui ont été les plus directement touchées par le terrorisme : les familles de ceux et celles qui ont été victimes d'actes terroristes. Nous accueillons ainsi Maureen Basnicki, dont le mari a été tué lors des événements tragiques du 11 septembre. Nous recevons également Bal Gupta, président de l'Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India, ainsi que Nicola Kelly, membre du comité exécutif de cette association.

Nicola Kelly, membre du comité exécutif, Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India : Nous avons apporté avec nous quelques ouvrages commémoratifs. Ils ont été préparés

look through those. I am a national spokesperson for the Air India Victims Families Association. Thank you for providing the opportunity to speak today.

Air India Victims Families Association represents family members of those who died in the largest case of mass murder in Canadian history. Judge Josephson, in his verdict at the Air India trial in March 2005, concluded that without a doubt it was a terrorist act, conceived, financed and successfully carried out in Canada. We lost more people per capita than the U.S. lost during the September 11, 2001 attacks. We are not diminishing the loss of the United States or the families of the 9/11 victims, and in fact stand in solidarity with them today. My point is that our laws and the views of our policy-makers and politicians have never reflected this fact. Despite the fact that hundreds were lost, including 86 children, no official from either the federal or provincial level has ever stood with us on June 23 until this year. Until this year, flags were never lowered on the anniversary.

We have failed utterly, not only to prevent this tragedy and convict the perpetrators, but to incorporate the terrorist attack into our history. This has been hurtful to both the families and the entire nation. As a result, we collectively act as if terrorism has never happened here; as if somehow we are immune to the threat of global terrorism. Terrorism in Canada is already a fait accompli. The sooner we learn from it, the better.

Our association would like to make some recommendations. The act does nothing for victims and victim's families. They have certain needs and requirements. For those who were injured and survived, the provision of medical, psychiatric and financial security is paramount. In the case of Air India, no resources were offered to us. No Canadian officials met us when we landed in Ireland. Our government simply failed to act in any effective manner to aid the families in the aftermath of the disaster. We want to be assured there are trained professionals to handle the needs and respond quickly to families in the event of a future disaster.

There is no financial support for families. We find it quite unfair that in our case, taxpayers were forced to pay the accused's legal bills while the victims' families struggled financially. Who is there to protect the rights of the victims?

par les familles. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. Je suis la porte-parole nationale de l'Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India. Je vous remercie beaucoup de me permettre de vous présenter cet exposé aujourd'hui.

Notre association représente les membres des familles des personnes décédées dans le plus grand massacre de l'histoire du Canada. Dans le verdict qu'il a rendu en mars 2005 à l'égard de l'attentat contre le vol 182 d'Air India, le juge Josephson a conclu qu'il s'agissait assurément d'un acte terroriste conçu, financé et mené à terme au Canada. Au prorata de la population, plus de personnes sont décédées dans cette tragédie que lors de l'attentat du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Nous ne voulons minimiser ni les pertes subies par les États-Unis ni celles des familles des victimes des attentats du 11 septembre. De fait, nous nous déclarons solidaires d'eux. Ce que je tiens toutefois à souligner, c'est que nos lois et les vues de nos décideurs et de nos politiciens n'ont jamais tenu compte de l'ampleur de la tragédie survenue au Canada. En dépit du fait que des centaines de personnes, dont 86 enfants, ont perdu la vie dans cet attentat, jusqu'à cette année aucun représentant fédéral ou provincial n'était venu nous témoigner son appui le 23 juin. Ce n'est en effet qu'en 2005 que les drapeaux ont été mis en berne le jour anniversaire.

Nous nous sommes montrés incapables de prévenir cette tragédie et de faire condamner les coupables. En outre, nous n'avons pas inscrit cet attentat terroriste dans l'histoire de notre pays, ce qui cause des torts non seulement aux familles mais à la nation tout entière. En conséquence, nous agissons collectivement comme si aucun acte terroriste ne s'était produit chez nous; nous faisons comme si nous étions à l'abri de la menace du terrorisme mondial. Le terrorisme est cependant un fait accompli au Canada, et il vaut mieux que nous ne tardions pas à en prendre conscience.

Notre association aimerait formuler quelques recommandations. La loi ne prévoit aucune mesure pour les victimes et les familles des victimes, qui ont pourtant des besoins bien précis. Il est primordial de fournir aux personnes blessées qui ont survécu des soins médicaux et psychiatriques et de leur assurer une sécurité financière. Or, les victimes de la tragédie d'Air India et leurs familles ne se sont vu offrir aucun service. Aucun représentant du gouvernement canadien n'est venu nous rencontrer lorsque nous avons atterri en Irlande. Le gouvernement a tout simplement été incapable de faire quoi que soit d'efficace pour aider les familles à la suite du désastre. Nous voulons recevoir l'assurance que si une autre catastrophe se produisait, des professionnels dûment formés seraient sur place pour apporter des secours et aider rapidement les familles.

Aucune aide financière n'est versée aux familles. Nous trouvons par ailleurs très injuste que, dans le cas qui nous occupe, les contribuables aient dû acquitter les frais juridiques des accusés alors que les familles des victimes ont été laissées aux prises avec des difficultés financières. Qui a pour rôle de protéger les droits des victimes?

We also support private member's Bill S-35. This bill would facilitate legal action for Canadian victims of terror who wish to pursue civil suits in Canada against the terrorists and their local and foreign sponsors.

This bill would function on two levels. First, it would provide some financial compensation to victims and their families. On another level, this bill can be an important tool in terms of designating terrorist groups. In other nations, such as the United States and European countries, these suits act as an important tool in the designation of terrorist groups. The discovery process during these cases maps out how money flows within these organizations, how their funding works and where these groups get their oxygen to exist.

I would also like to make another point about designation of groups whose activities meet the definition of "terrorist group" or who knowingly participate and collect private funds. One of the many issues we hope will come to light as result of an inquiry into the Air India bombing, should we finally be granted one, is our politicians unknowingly aiding terrorist groups through political support and donations. We cannot let courting voting blocs from certain groups stand in the way of national security.

In the years prior to the bombing, politicians were attending events at which people were speaking in Punjabi about killing Hindus. You still read in the paper about Canadian politicians attending events of groups that have been banned and have received terrorist designations in other countries. I am not suggesting it is done intentionally; I am saying we cannot afford to be innocent about these issues.

There is a definite need to strengthen our terrorism financing and charitable status laws. There needs to be more scrutiny of where the charity money is going and how it is being spent.

I would also like to discuss the aspects of this bill that would give greater powers to law enforcement and national security agencies. Cooperation between agencies definitely needs to be addressed. New policies and regulations on interagency cooperation need to be drafted. The relationship between CSIS and the RCMP is one of the factors in the failure to prevent the Air India bombing and, subsequently, to convict its perpetrators. This summer, new allegations have surfaced about an ongoing turf war between CSIS and the RCMP. We cannot allow bureaucratic turf wars to stand in the way of our national security.

Another factor that hindered the investigation in the Air India bombing in the months following the attack was that RCMP officers had language and cultural barriers to interviewing

Nous appuyons également le projet de loi d'initiative parlementaire S-35, qui faciliterait les démarches des victimes canadiennes d'actes terroristes qui souhaitent poursuivre au civil au Canada les terroristes et ceux qui les parrainent au pays et à l'étranger.

Cette loi permettrait d'intervenir à deux niveaux. Elle viserait d'abord à indemniser les victimes et leurs familles. À un autre niveau, cette loi constituerait un outil précieux pour désigner les groupes terroristes. Dans d'autres pays, aux États-Unis et en Europe par exemple, les poursuites au civil jouent un rôle important dans la désignation des groupes terroristes. Les procédures d'interrogatoire et de communication utilisées dans ces causes révèlent comment l'argent circule au sein de ces organisations, comment elles sont financées et où elles se procurent les ressources voulues pour mener leurs activités.

J'aimerais aussi attirer l'attention sur la désignation des groupes dont les activités correspondent à la définition de « groupe terroriste », qui y participent en toute connaissance de cause ou qui recueillent des fonds destinés à ces activités. Un des nombreux problèmes qui, nous l'espérons, sera mis en lumière par suite d'une enquête sur l'attentat d'Air India, si nous réussissons à en obtenir une, est que nos politiciens aident sans le savoir des groupes terroristes par des appuis politiques et des dons. Il est inadmissible de laisser des groupes courtiser des électeurs au péril de la sécurité nationale.

Au cours des années qui ont précédé l'attentat à la bombe, des politiciens ont pris part à des rencontres où des personnes parlaient en panjabi de tuer des Hindous. En outre, il est parfois encore question dans les journaux de politiciens canadiens qui assistent à des rencontres d'organisations interdites désignées comme terroristes dans d'autres pays. Je n'affirme pas que ces politiciens le font intentionnellement, mais j'estime que nous ne pouvons nous permettre d'être naïfs devant ce genre de réalité.

Nous devons assurément rendre plus rigoureuses nos lois sur le financement du terrorisme et celles portant sur le statut d'organisme de bienfaisance. Il y a lieu d'examiner de plus près où va l'argent de ces organisations et comment il est dépensé.

J'aimerais aussi aborder les éléments du projet de loi qui confèreraient des pouvoirs accrus aux organismes chargés d'appliquer la loi et à ceux chargés d'assurer la sécurité nationale. Il y a manifestement lieu de se pencher sur la question de la collaboration entre ces organismes et d'élaborer des politiques et des règlements nouveaux pour régir ce genre d'activités. Notre incapacité à prévenir l'attentat à la bombe contre l'avion d'Air India et, par la suite, à condamner les coupables, est en partie attribuable à l'état des relations entre le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). L'été dernier, il y a eu de nouvelles allégations à propos d'une guerre intestine que se livreraient le SCRS et la GRC. Nous ne pouvons pas laisser de telles batailles administratives mettre en péril notre sécurité nationale.

Un autre facteur qui a nui à l'enquête sur l'attentat contre l'avion d'Air India durant les mois qui ont suivi est le fait que les agents de la GRC se heurtaient à des obstacles linguistiques et

witnesses and functioning within the Sikh community. We need to provide multicultural training for law enforcement officers, as well as encourage recruitment among different ethnic groups.

We understand the bill will aid in compelling individuals who have information relating to terrorist groups or terrorist offences to testify. I am baffled as to why, in our case, Mrs. Reyat, the wife of the man convicted of making the bomb, and who is currently being financially supported by Malik and Bagri, was not compelled to testify. It seems she was afraid for her life.

We need stronger tools to compel witnesses to testify. The law enforcement agencies also need to be able to break through the culture of fear that envelopes any community in a terrorist case. They need to be seen to have actual powers to protect witnesses. We also need to make new provisions in our witness protection program if we intend to be successful in the prosecution of these cases. Information gathered by intelligence agencies needs not only to be shared, but actually used as evidence in trials.

In terms of getting a conviction, the Air India families strongly recommend the adoption of a three-judge system for dealing with terrorist cases of this magnitude. There is international precedent for this system.

We urge that any changes to the anti-terrorism legislation should aim to strengthen it by closing loopholes and gaps that exist now, not to weaken it. We need to send a strong message to the international community that Canada is able to deal with the threat of terrorism swiftly and effectively. With our handling of the Air India case, we have managed to send the opposite message.

In the world we live in today, it is not shocking that there are crazy people who want to blow up planes with 300 people aboard. What is shocking for me as a Canadian is that they can do it in this country and get away with it. You are in a unique position to stop that from happening again.

I am here to tell you how easily it can happen here unless we are extremely careful. It happened to my family and hundreds of families like mine here in Canada. My mother, Barsa Kelly, who was murdered on that flight, was the best and most loving mother and wife. Her loss continues to devastate our family. She was a friend to many people from all walks of life; she was a creative force — an educator, an activist, a feminist, and as she would say,

culturels lorsqu'ils devaient interroger les témoins et des membres de la communauté sikhe. Nous devons sensibiliser les agents chargés de l'application de la loi aux différences culturelles et favoriser le recrutement parmi divers groupes ethniques.

Nous constatons que le projet de loi contribuera à obliger les personnes qui détiennent des informations sur des groupes terroristes ou sur un acte terroriste à témoigner. Je ne comprends pas du tout pourquoi Mme Reyat, la conjointe de l'homme reconnu coupable d'avoir fabriqué la bombe utilisée pour l'attentat contre l'avion d'Air India, qui reçoit également à l'heure actuelle un soutien financier de Malik et Bagri, n'a pas été obligée de comparaître dans cette affaire. Elle craignait pour sa vie, semble-t-il.

Nous devons disposer d'instruments plus fermes pour obliger des personnes à témoigner. Les organismes chargés de l'application de la loi doivent aussi être en mesure de faire disparaître la peur qui s'empare de la population lorsqu'un acte terroriste est commis. Ils doivent pouvoir montrer qu'ils possèdent les pouvoirs nécessaires pour protéger les témoins. Nous devons aussi prévoir de nouvelles dispositions pour les programmes de protection des témoins si nous voulons tenter des poursuites fructueuses dans ce genre d'affaires. Les informations recueillies par les services de renseignement doivent être mises en commun et doivent aussi pouvoir être utilisées durant les procès.

Afin d'obtenir une condamnation, les familles des victimes de l'attentat d'Air India recommandent fortement l'adoption d'un système de trois juges dans le traitement des causes d'une telle ampleur. Il existe des antécédents internationaux à cet égard.

Nous demandons instamment que les modifications à la Loi antiterroriste visent à en éliminer les échappatoires et en corriger les lacunes, plutôt qu'à l'affaiblir. Nous devons faire savoir clairement à la communauté internationale que le Canada est en mesure de faire face rapidement et efficacement à la menace terroriste. Par la façon dont nous avons réagi à l'attentat commis contre l'avion d'Air India, c'est toutefois le message contraire que nous avons envoyé.

Dans le monde d'aujourd'hui, on ne trouve pas choquant que des cinglés veuillent faire sauter un avion contenant 300 passagers à bord. Ce que je trouve stupéfiant, en tant que Canadienne, c'est qu'une personne puisse commettre un acte de cette gravité et s'en tirer à si bon compte. Vous êtes toutefois extrêmement bien placé pour changer cette situation.

Je tiens à vous dire que ce genre d'acte peut se reproduire très facilement ici à moins que nous ne soyons extrêmement vigilants. Ma famille et des centaines d'autres au Canada en ont été victimes. Ma mère, Barsa Kelly, qui a perdu la vie dans l'attentat, était la mère et l'épouse la meilleure et la plus aimante qui soit. Ma famille est toujours accablée par sa disparition. Elle était l'amie d'un grand nombre de personnes, dans toutes les couches

a student of life. She was a dedicated volunteer. Thankfully, she has been indelibly imprinted on those of us she loved, and remains a powerful inspiration in our lives today.

My sister, Lorna, and I were born and raised in this country, as was my daughter, who will never know her grandmother. We are as Canadian as it gets; yet over the years, I have been let down again and again by many different governments. What is shocking to me as a person who considers herself Canadian is that my government utterly failed to protect me and my family, convict the guilty parties and provide the support and resources I needed to recover. In fact, until this year, the government completely failed to even give us recognition, let alone answers. If it did not happen to me, I would never have believed it could have happened in this country.

We can no longer afford to be complacent. The cost is too high. Hundreds have already died, and thousands of Canadians have been affected. We hope this generation of politicians will be inspired to implement new and tougher legislation to make it harder for terrorist groups to come to Canada and flourish here. We hope we will never suffer another terrorist act here again.

Bal Gupta, Chair, Air India 182 Victims Families Association: Thank you for giving us an opportunity to testify. I am not a legal, intelligence or anti-terrorism expert. As Chair of the Air India 182 Victims Families Association, I speak from the perspective of victims impacted most directly by the terrorist bombing of Air India flight 182 on June 23, 1985.

I personally lost my wife of over 20 years. Since then, I have been raised by my two boys, who were only 12 and 18 at that time.

This tragedy was the result of the explosion of a bomb planted on the plane in a terrorist conspiracy conceived and executed on Canadian soil. The majority of victims were Canadians from various provinces. They were English Canadians, they were French Canadians, and they represented all religions. Eighty-six of the victims were children under the age of 12; 29 families — husband, wife, and all children — were wiped out. Thirty-two persons were left alone; both a spouse and children were taken from them. Six parents in their 40s and 50s lost all their children, and two children below the age of 10 lost both parents.

This is the largest terrorist act conceived and executed in Canada against Canadians. This act will continue to cause incalculable pain and suffering to thousands of friends and family members for decades to come.

de la société. Elle était une force créatrice, une éducatrice, une militante, une féministe et, comme elle le disait, une étudiante de la vie. Elle était également une bénévole dévouée. Elle a heureusement laissé une marque indélébile chez tous ceux et celles qu'elle a aimés et elle demeure pour nous une grande source d'inspiration.

Ma sœur Lorna et moi sommes nées et avons grandi au Canada, tout comme ma fille qui ne connaîtra jamais sa grand-mère. On ne peut trouver plus Canadiens que nous. Durant les années écoulées depuis l'attentat, bon nombre de gouvernements différents nous ont toutefois laissées tomber. Ce qui a été très consternant pour moi, qui me considère comme Canadienne, c'est que mon gouvernement ne nous a pas protégées, ma famille et moi, n'a pas condamné les coupables et ne nous a pas fourni le soutien et les ressources nécessaires pour nous remettre. De fait, jusqu'à cette année, le gouvernement n'a aucunement reconnu notre situation et nous a encore moins fourni des réponses. Si l'attentat n'avait pas eu lieu, je n'aurais jamais cru qu'on puisse être traité ainsi au Canada.

Nous ne pouvons plus nous permettre de relâcher notre vigilance. Le coût est trop élevé. Des centaines de personnes ont déjà perdu la vie et des milliers de Canadiens ont été touchés par leur disparition. Nous espérons que la génération actuelle de politiciens sera incitée à adopter de nouvelles lois plus sévères qui feront en sorte qu'il sera plus difficile pour les groupes terroristes d'entrer au Canada et d'y étendre leurs activités. Nous espérons que plus jamais un attentat terroriste ne sera perpétré dans notre pays.

Bal Gupta, président, Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India : Je vous remercie beaucoup de nous donner l'occasion de témoigner devant votre comité. Je ne suis ni un juriste ni un spécialiste du renseignement ou de la lutte contre le terrorisme. En ma qualité de président de l'Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India, j'expose le point de vue des personnes les plus directement touchées par l'attentat terroriste contre le vol 182 d'Air India le 23 juin 1985.

J'ai moi-même perdu la femme avec laquelle j'étais marié depuis plus de 20 ans. Si j'ai pu m'en sortir depuis, c'est grâce à mes deux fils qui avaient 12 et 18 ans à l'époque.

Cette tragédie a été causée par l'explosion d'une bombe posée dans l'avion dans le cadre d'un complot terroriste préparé et exécuté au Canada. La majorité des victimes étaient des Canadiens provenant de différentes provinces. Des Canadiens anglais, des Canadiens français, des Canadiens de presque toutes les confessions religieuses. Quatre-vingt-six victimes étaient des enfants de moins de 12 ans; 29 familles (mari, femme et tous leurs enfants) ont été supprimées. Trente-deux personnes ont perdu leur conjoint et leurs enfants. Six parents dans la quarantaine et la cinquantaine ont perdu tous leurs enfants, et deux enfants de moins de 10 ans ont perdu leurs deux parents.

Il s'agit de l'acte terroriste le plus grave conçu et exécuté au Canada contre des Canadiens. Il continuera de causer pendant des dizaines d'années des souffrances incalculables aux membres de la famille et aux amis des victimes.

On the same day, in a related act of terrorism involving a Canadian Pacific Air flight, a bomb explosion killed two luggage handlers in Japan. This bomb also originated in Canada. This was followed by the murders of two important potential witnesses — Tara Singh Hayer in British Columbia and Tarsem Purewal in the U.K.

The Air India 182 terrorist bombing was not prevented, but it could have been. It took almost 15 years to bring charges to court and the prosecution failed. This is proof enough that deficiencies in our system have hindered our intelligence agencies in preventing the terrorist acts, investigative agencies in bringing the terrorists to court in a timely way, and the justice system in convicting and punishing them. Whether the deficiencies are lack of tools, training resources, legal framework or political will, we do not know. We are still trying to find the answers.

Apparently, few, if any, serious lessons were learned from the Air India 182 tragedy. The Anti-terrorism Act was passed and some terrorist entities were banned only in 2002 — after 9/11 in the United States — 16 or 17 years after the Air India terrorist bombing.

Just last week, on November 17 on CBC, you might have seen that one of the culprits who contributed to Babar Khalsa has been removed from the board of directors of Khalsa Credit Union. Why? We do not know. As parliamentarians, you may and should know the reasons for this.

As families of the victims, we have suffered and continue to suffer incalculable grief and pain, which we do not wish to befall any other Canadian or human being in future terrorist acts.

Terrorism is an international phenomenon and terrorists, in most cases, have international connections. There are many examples: Canada, 1985; the U.S.A., 9/11; Spain, train bombing; Bali, Indonesia, bombings; the U.K. 7/7; train, subway and transit bombings in Russia, India, and, recently, Jordan. We might not like it when Canada is called a “terrorist haven,” but there are many terrorists marking time in Canada. All the conspirators in the Air India bombing are roaming freely in Canada. There are several prominent cases of suspected terrorists currently in Canada. We all know about terrorists caught crossing into the U.S.A. from Canada, and a terrorist cell was busted in Toronto, according to a *National Post* headline on November 3.

For each identified terrorist, there are probably hundreds of others hiding in anonymity in Canada. Terrorists in Canada appear to have large financial resources. A headline in the *National Post* on November 5 stated that funding to terrorist

Le même jour, un attentat terroriste apparenté a été perpétré à bord d'un vol de Canadian Pacific Air, et l'explosion d'une bombe a tué deux bagagistes au Japon. Cette bombe avait aussi été fabriquée au Canada. À la suite de ces attentats, deux importants témoins potentiels, Tara Singh en Colombie-Britannique et Tarsem Purewal en Grande-Bretagne, ont été assassinés.

L'attentat terroriste contre l'avion d'Air India aurait pu être évité. Il a fallu attendre presque 15 ans pour que des accusations soient portées devant la Cour, et la poursuite a échoué. C'est bien la preuve que des lacunes de notre système ont empêché les services de renseignement de prévenir cet acte terroriste, les services d'enquête d'amener sans délai les terroristes devant les tribunaux, et le système de justice de condamner et de punir les terroristes. Nous ne savons pas si ces lacunes sont attribuables à un manque de moyens, de formation et de ressources ou à l'absence d'un cadre juridique ou d'une volonté politique; nous sommes toujours en quête d'une réponse.

Apparemment, aucune ou très peu de leçons sérieuses ont été tirées de l'attentat terroriste contre l'avion d'Air India. Ce n'est qu'en 2002, soit après les événements du 11 septembre aux États-Unis et 16 ans après l'attentat contre l'avion d'Air India au Canada, que la Loi antiterroriste a été adoptée et que des organisations terroristes ont été interdites.

Pas plus tard que la semaine dernière, soit le 17 novembre, vous avez peut-être vu sur le réseau CBC que l'un des coupables ayant contribué au groupe Babar Khalsa avait perdu sa place au sein du conseil d'administration de Khalsa Credit Union. Pourquoi? Nous l'ignorons. En tant que parlementaires, vous devriez en connaître les raisons.

Les familles des victimes de l'attentat, dont je fais partie, ont connu et continuent de connaître des souffrances incalculables qu'ils souhaitent voir épargner au reste de la population canadienne et mondiale par la prévention des actes terroristes.

Le terrorisme ne connaît pas de frontières et la plupart des terroristes ont des relations dans le monde entier. Les exemples ne manquent pas : l'attentat au Canada en 1985; celui du 11 septembre aux États-Unis; l'attentat à la bombe contre un train en Espagne; celui de Bali en Indonésie; l'attentat du 7 juillet en Grande-Bretagne; les attentats visant les trains, les métros et les transports publics qui ont touché la Russie, l'Inde et, plus récemment, la Jordanie. Nous n'aimons peut-être pas entendre certains dire que le Canada est un refuge pour les terroristes. Il y a toutefois un grand nombre de terroristes qui attendent leur heure au Canada. Tous ceux qui ont comploté l'attentat contre l'avion d'Air India sont toujours en liberté dans notre pays. Les tribunaux canadiens sont saisis de plusieurs affaires importantes mettant en cause des présumés terroristes. Nous savons tous que des terroristes ont été pris en train de traverser la frontière entre les États-Unis et le Canada. Il y a également eu le démantèlement d'une cellule terroriste à Toronto qui a fait la manchette du *National Post* le 3 novembre dernier.

Pour chaque terroriste identifié, il y en a probablement des centaines d'autres qui se cachent dans l'anonymat au Canada. Des terroristes présents au Canada disposent, semble-t-il, de ressources financières substantielles. Selon un article paru le

groups reached \$180 million in 2004. The funds are often raised through money laundering or charitable, social and religious organizations. Some religious preachers, who should be messengers of peace, brotherhood and understanding, preach and support terrorism, recruit terrorists and collect funds for terrorists. There are many examples of clerics suspected, detained, prosecuted and/or convicted for supporting violence and terrorism: Talwinder Parmar of Babar Khalsa; several known cases in the U.S. and the U.K.; and a cleric waving a gun on a holy day, as per the *Toronto Star* on November 4, 2005. Religious places can easily be used as a cover by terrorist sympathizers, supporters and recruits. These terrorist-supporting activities can often lead to an environment of isolation, intimidation and fear in the related community. If someone is caught, "persecution of our kind" might be used as a powerful defence argument, with strong support from civil libertarians. The government has to and should be able to stop the heinous activities of those promoting terrorism in the name of religion. It matters not whether the religion is Christianity, Islam, Hinduism, Sikh or other. We understand that with its review of the Anti-terrorism Act, this special Senate committee is attempting to balance the notions of protecting Canadians from terrorists and protecting individual rights. It is not an easy task, but someone has to do it and this committee has that mandate.

A person can be detained as a suspected terrorist, and to date only five or six cases in which the ATA has applied have occurred, to the best of my knowledge. A suspected terrorist has all the remedies, such as judicial review and help from supporters and from civil libertarians that is often paid for by the public purse. However, if one single terrorist succeeds in executing a terrorist act, hundreds of victims and family members suffer the incalculable pain for decades and millions are terrorized by fear for all time. At the moment, the system in Canada appears to favour the criminals and not the victims of crime. Terrorists and criminals appear to have more rights than innocent victims of terrorism. This has been our unfortunate experience following the Air India 182 terrorist bombing. You have to change it. It can be done not by repealing or softening the Anti-terrorism Act, but rather by further strengthening its provisions by closing the loopholes and lapses. Prevention is far better than cure, and after a terrorist act, there is no cure. There is only the aftermath to clean up. Even one terrorist detained, foiled and effectively neutralized protects hundreds of innocent lives, prevents the incalculable pain and suffering of thousands of family members and friends of potential victims for decades to come and protects millions of innocent citizens from the kind of fear and terror that lasts forever. The intelligence, investigation and enforcement agencies can prevent a recurrence of terrorist activity in Canada if senators, as lawmakers, provide the legal framework, procedures, tools and training for agency members to do their jobs while protecting individual rights. Senators, it is not easy but you must

5 novembre 2005 dans le *National Post*, ces ressources seraient de l'ordre de 180 millions de dollars en 2004. Dans bien des cas, les sommes sont réunies par le truchement de blanchiment d'argent ou de dons à des organismes de bienfaisance et des organisations religieuses. Les prédicateurs, qui devraient appeler à la paix, la fraternité et la compréhension, prêchent et appuient le terrorisme, recrutent des terroristes et amassent des fonds pour des activités terroristes. De nombreux religieux ont été soupçonnés, détenus, poursuivis en justice et/ou reconnus coupables de favoriser la violence et le terrorisme : Talwinder Parmar, de l'organisme Babar Khalsa, plusieurs autres aux États-Unis et en Grande-Bretagne ainsi que le religieux qui a brandi une arme à feu un jour saint (*Toronto Star*, 4 novembre 2005). Des lieux du culte peuvent facilement servir de couverture à des sympathisants et des adeptes du terrorisme ainsi qu'à des recruteurs. Ces activités peuvent favoriser la création d'une culture de l'isolement, de l'intimidation et de la peur dans la population. Si une personne se fait prendre, elle fera sans doute valoir, pour sa défense, que son groupe est l'objet de persécutions et elle obtiendra l'appui des défenseurs des libertés civiles. Le gouvernement devrait être en mesure de mettre fin aux activités abominables des personnes qui encouragent le terrorisme au nom de la religion, peu importe qu'il s'agisse de catholicisme, d'islamisme, d'hindouisme, de sikhisme ou de toute autre religion. Nous sommes bien conscients qu'au cours de l'étude de la Loi antiterroriste, ce comité sénatorial spécial essaie de concilier la protection des Canadiens contre les terroristes et la protection des droits individuels. Ce n'est pas chose facile, mais vous devez y arriver.

Une personne peut être détenue en tant que terroriste présumé. Jusqu'à maintenant, il est survenu seulement cinq ou six cas dans lesquels la Loi antiterroriste s'est appliquée, à ma connaissance. Un présumé terroriste dispose de tous les recours existants, par exemple, la révision judiciaire, l'aide de sympathisants et l'appui des défenseurs des libertés civiles, qui sont payés dans bien des cas avec l'argent des contribuables. Toutefois, lorsqu'un seul terroriste réussit un attentat, des centaines de victimes et les membres des familles connaissent pendant des décennies des souffrances incalculables. En outre, des millions de personnes sont terrorisées pendant très longtemps. Il est manifeste qu'à l'heure actuelle, le système canadien favorise les criminels plutôt que les victimes d'actes criminels. Les terroristes et les criminels ont, semble-t-il, plus de droits que les victimes innocentes du terrorisme. C'est malheureusement ce que nous avons constaté à la suite de l'attentat à la bombe contre l'avion d'Air India. Vous devez corriger cette situation non pas en abrogeant ou en adoucissant la Loi antiterroriste, mais en renforçant davantage les dispositions de la loi par l'élimination des échappatoires. Il vaut bien mieux prévenir que guérir. Il n'existe aucun remède à un attentat terroriste : il faut s'occuper du désastre une fois qu'il s'est produit. La détention et la neutralisation d'un seul terroriste permettent de protéger des centaines d'innocents, d'éviter des souffrances incalculables aux membres des familles et aux amis de victimes potentielles pendant des décennies et d'empêcher des milliers de citoyens innocents d'être exposés à la peur et à la terreur. Les services de renseignement et d'enquête peuvent faire

do it. Please, do not send the intelligence, investigation and enforcement agencies to bat for you with their hands tied behind their backs. I will make recommendations to that effect.

As stated earlier, we are not experts in law, intelligence gathering or anti-terrorism. Rather, we are victims who were affected directly by the largest act of terrorism in Canada. We recommend: The Anti-terrorism Act should not be repealed or softened. Its provisions should be strengthened by closing loopholes. Penalties for participating in, supporting, promoting or preaching terrorist activities should be increased. The ability of terrorist organizations or individuals to raise financial resources from private individuals and/or government funds should be eliminated. Religious and other charitable organizations should be scrutinized more carefully to prevent their support of terrorism-related activities. The law should allow the victims of terrorism to make claims against terrorism-related charitable organizations similar to the claims against churches for sexual abuse of children. Victims of terrorism should be assured of certain minimum emotional, psychological and financial resources to deal with the aftermath. I would suggest that a portion of the financial resources confiscated from terrorist organizations could be allocated for this purpose. Private member's Bill S-35 should be passed as a tool in the designation of terrorist groups and as a financial recourse for families of victims of terrorism. Communication and dissemination of information between security agencies should be improved. We must never again allow rifts between agencies to stand in the way of national security and effective prosecution of terrorists in Canada, as happened in the Air India 182 case. Policies regarding evidence gathering by security agencies should be changed so that applicable information gathered can actually be used for prosecution purposes.

Increased resources should be directed at enhancing cultural training for security agencies to improve the investigation of suspected terrorist activity. Such enhancements go beyond language and should include education about cultural norms and expectations. Relationships between law enforcement officers and ethnic groups should be improved to foster goodwill, discourage feelings of disenfranchisement and encourage an environment in which people will be more likely to come forward to police with information about suspected terrorist activity within their communities. We need only to look at the Air India case to see the devastating affects when members of the public do not feel safe in communicating with law enforcement agencies.

en sorte qu'il n'y ait plus d'attentat terroriste au Canada; ils ne pourront cependant y arriver que si vous, les sénateurs, en tant que législateurs, leur assurez le cadre législatif, les procédures judiciaires, les instruments et la formation nécessaires pour faire leur travail et protéger les droits individuels. Ce n'est pas une tâche facile, mais vous devez le faire. De grâce, ne demandez pas aux services de renseignement et d'enquête de prendre votre défense s'ils doivent travailler les mains liées. Je vais formuler des recommandations à cet égard.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous ne sommes ni des juristes ni des spécialistes du renseignement ou de la lutte contre le terrorisme. Nous sommes plutôt les victimes qui ont été directement touchées par le plus important attentat terroriste au Canada. Nous faisons les recommandations suivantes : Ne pas abroger ni adoucir la Loi antiterroriste. En renforcer plutôt les dispositions par l'élimination des échappatoires. Imposer des peines plus sévères à l'égard du soutien et de l'encouragement d'activités terroristes. Faire en sorte que les organisations terroristes ou les terroristes ne puissent plus recueillir de fonds auprès des particuliers et des gouvernements. Soumettre les organisations religieuses et les autres organismes de bienfaisance à des vérifications plus poussées afin d'éviter qu'ils appuient des activités liées au terrorisme. Voir à ce que la loi permette aux victimes du terrorisme d'intenter des poursuites contre les organismes de bienfaisance liés au terrorisme, comme on l'a fait contre les églises dont des membres ont agressé sexuellement des enfants. Assurer aux victimes du terrorisme un minimum de soutien psychologique et de ressources financières à la suite d'un attentat. Une partie des fonds confisqués aux organisations terroristes pourraient être affectés à cet usage. Adopter le projet de loi d'initiative parlementaire S-35 afin de désigner les groupes terroristes et d'offrir des recours financiers aux familles des victimes d'actes terroristes. Améliorer la communication et les échanges d'information entre les services de sécurité canadiens. Veiller à ce que plus jamais de divisions entre les services nuisent à la sécurité nationale et à la poursuite efficace des terroristes présents au Canada, comme cela s'est produit dans le cas d'Air India. Modifier les politiques relatives au rassemblement de preuves par les services de sécurité afin que les informations pertinentes réunies puissent servir à intenter des poursuites.

Affecter les nouvelles ressources à la sensibilisation aux cultures au sein des services de sécurité afin d'améliorer les enquêtes sur les activités des présumés terroristes. Il convient que les améliorations portent non seulement sur l'élément linguistique mais aussi sur la sensibilisation aux normes et aux attentes culturelles. Améliorer les relations entre les agents d'application de la loi et les membres des communautés ethniques afin de cultiver la bienveillance, d'atténuer l'impression d'être privé de droits et de créer un contexte dans lequel les citoyens communiqueront plus facilement aux services de police des renseignements sur les activités des terroristes présumés de leur localité. Il suffit de penser à l'affaire d'Air India pour constater les conséquences terribles qui peuvent survenir lorsque les citoyens craignent de communiquer avec les organismes chargés de l'application de la loi.

There should be more legal tools to compel witnesses to testify in terrorism-related cases. There should be better policies to ensure the safety of individuals who come forward with information to law enforcement officials and of witnesses in cases of terrorism. There should be recognition of the inherent danger to such individuals when powerful community leaders are involved in terrorist activities. A three-judge system should be used for trials of terrorism-related cases of large magnitude such as Air India 182. Public inquiries into terrorist cases should be automatic and timely so as to ascertain the problems inherent in our systems and improve our security and intelligence to prevent further tragedies. Transport Canada and other internal transportation systems such as the TTC should have more stringent security policies.

Maureen Basnicki, as an individual: Honourable senators, it is difficult to follow Ms. Kelly and Dr. Gupta. I am here in solidarity with victims of terrorism, but it is embarrassing and saddens me that it took my country 20 years to react to Air India. I believe the impetus for the Anti-terrorism Act was the events of 9/11. It saddens me greatly that it did not happen sooner.

Honourable senators, 9/11 says it all; I do not need to relate many of the details because we all know them. My husband's first assignment in his new position as financial marketing director for his company was to attend a conference at Windows of the World on the 106th floor of the World Trade Center. He went to network and to introduce himself in his new position. A few minutes after the first plane hit the north tower, Ken was able to call his mother in Toronto to tell her that the room was full of smoke and he did not know how he would be able to get out.

I was on a layover in Germany, turned on CNN and watched with horror events unfolding and the buildings collapsing, knowing all the while that my beloved Ken was there. It was four days later before I could finally get back to my children, my country, Canada, and my home in Toronto.

Whenever I am asked for the details, I reply: "I really can't go there." The pain and horror is too great for me. There is no pretty picture for me to paint of the images of Ken's final hour of life. I try to choose the thought that Ken was overcome with smoke, all the while trying to help others escape. The man I knew was a real hero for me, our two children, his family and friends. I try not to dwell on the possibility that he had a full hour knowing that he was about to die. That hour of torture can be dismissed while I am awake, but unfortunately, I cannot control that horrific image while I am sleeping. I suffer from panic attacks and depression.

Créer de nouveaux instruments juridiques obligeant les personnes à témoigner dans les affaires liées au terrorisme. Améliorer les politiques visant à assurer la sécurité des personnes qui communiquent des informations aux agents chargés de l'application de la loi et la protection des témoins d'actes terroristes. Reconnaître les dangers auxquels sont exposées les personnes vivant dans une culture dans laquelle de puissants leaders sont impliqués dans des activités terroristes. Recourir au système de trois juges pour les procès d'attentats terroristes très graves comme celui perpétré contre le vol 182 d'Air India. Dans les cas d'actes terroristes, tenir d'office et sans tarder une enquête afin de déterminer les lacunes de nos systèmes et d'améliorer nos services de sécurité et de renseignements afin d'éviter de nouvelles tragédies. Voir à ce que Transports Canada et les autres organisations intérieures de transport comme la TTC adoptent des règles de sécurité plus strictes.

Maureen Basnicki, à titre personnel : Honorables sénateurs, il est difficile de prendre la parole après Mme Kelly et M. Gupta. Je suis ici par solidarité avec les victimes du terrorisme, mais je suis gênée et triste que mon pays ait mis 20 ans à réagir à l'attentat perpétré contre Air India. Je crois que ce sont les événements du 11 septembre qui ont suscité l'élaboration de la Loi antiterroriste. Je suis très triste qu'une telle loi n'ait pas été mise en place plus tôt.

Honorables sénateurs, les événements du 11 septembre sont très parlants; je n'ai pas à vous exposer les nombreux détails, car nous les connaissons tous. Après son entrée en fonction en tant que directeur de la commercialisation, mon mari devait assister à une conférence au restaurant Windows of the World, situé au 106^e étage du World Trade Center. Il y allait pour faire du réseautage et se présenter en tant que nouveau directeur. Quelques minutes après que le premier avion ait frappé la tour nord, Ken a été en mesure de téléphoner à sa mère à Toronto pour lui dire que la pièce était remplie de fumée et qu'il ne savait pas comment il parviendrait à sortir.

À ce moment-là, je faisais une escale en Allemagne et j'ai vu à la chaîne CNN, horrifiée, les événements qui se déroulaient et les immeubles qui s'effondraient, sachant que, pendant tout ce temps, mon Ken bien-aimé était là. Ce n'est que quatre jours plus tard que j'ai finalement pu revoir mes enfants, mon pays, le Canada, et ma ville, Toronto.

Chaque fois qu'on me demande des détails, je réponds que je ne peux pas en parler. La douleur et l'horreur sont bien trop grandes. Je n'ai aucune belle image en tête au sujet de la dernière heure de vie de Ken. J'essaie de penser qu'il a succombé à cause de la fumée tout en essayant d'aider d'autres personnes à s'échapper. Cet homme était un véritable héros pour moi, nos deux enfants, sa famille et ses amis. Je m'efforce de ne pas trop penser au fait qu'il est probable que pendant une heure il était conscient qu'il allait mourir. J'arrive à oublier cette heure de torture quand je suis éveillée, mais malheureusement, je ne peux pas chasser de mon esprit cette image horrible pendant mon sommeil. Je souffre de crises de panique et de dépression.

After more than 30 years of working as a flight attendant with Air Canada, I am unable to perform my duties at work. I must now take medication before I fly as a passenger.

On the second anniversary of Ken's murder, I was cut off from disability payments. It took a lawyer and legal fees to fight the insurance company. The emotional impact for me has been tremendous. I continue to seek treatment from a psychologist at my own expense. I rely on my family, friends and faith.

My faith has taught me the value of human life. My faith preaches the love of mankind. I continue to seek reassurance from the Canadian government, not that Canada must be psychologically prepared for a terrorist attack, but that, indeed, Canadians have already been killed. It may not happen in our homeland, but it is only by the grace of God that more Canadians have not been killed in recent attacks around the globe.

Canadian citizens may be travelling outside our borders and be on the wrong flight, the wrong subway or wrong bus. Canadians may simply be at the wrong hotel or disco. They may be on the wrong beach. Terrorists do not care what religion we are or what colour our skin is. They do not care what country we come from. They do not care what political party we choose.

Prior to 9/11, I was like many of you. I was happily married, a proud parent of two wonderful children. I had a career I loved. This was all taken away from me by a group of madmen who did not know me, but hated me anyway.

I am here to remind honourable senators what happens if we remain complacent. I am here to remind you what happens if we get the balance of human rights versus innocent civilians' rights wrong.

I know that no country, not ours, not the U.S., the U.K., Spain or Jordan can ever be safe from terrorists. However, that does not mean that we do not have a duty to do everything we can to identify, prevent and deal with those who would murder Canadians.

I am a Canadian victim of terrorism. Unlike the majority of Canadian victims of 9/11, Ken, my late husband, chose to live in Canada. I do not want to suggest that my suffering is any more or less than that of any other family of a homicide victim. We all suffer, regardless of the identity or motivation of the offender. However, how can we acknowledge that we live in a different world and have a "new" type of crime called terrorism and not pay attention to the new kind of victim? I must qualify the word "new" as incorrect when you consider that the Air India bombing happened 20 years ago.

J'ai été agent de bord chez Air Canada pendant une trentaine d'années, mais je ne suis pas capable maintenant d'exercer cette fonction. Avant de prendre un avion en tant que passagère, je dois dorénavant prendre des médicaments.

Le jour du deuxième anniversaire du meurtre de Ken, on m'a coupé mes prestations d'invalidité. J'ai dû embaucher un avocat et payer des frais juridiques pour contester cette décision de la compagnie d'assurances. Les répercussions émotionnelles ont été énormes. Je continue de voir un psychologue à mes propres frais. Je tiens le coup grâce à ma famille, à mes amis et à ma foi.

Ma foi m'a enseigné la valeur de la vie humaine. Elle m'a montré à aimer l'être humain. Je cherche toujours à obtenir des assurances de la part du gouvernement canadien, non pas que le Canada doit être préparé psychologiquement à un attentat terroriste, mais il demeure que des Canadiens ont été tués. Il se peut qu'un attentat ne survienne pas au Canada, mais c'est seulement à cause de la grâce de Dieu que d'autres Canadiens n'ont pas été tués dans les attaques récentes survenues dans le monde.

Des citoyens canadiens qui voyagent à l'étranger pourraient se retrouver sur le mauvais vol, le mauvais métro ou le mauvais autobus. Des Canadiens pourraient tout simplement se trouver dans le mauvais hôtel ou la mauvaise discothèque. Ils pourraient être au mauvais endroit au mauvais moment. Notre religion ou la couleur de notre peau importe peu aux terroristes. Ils ne se préoccupent pas non plus de notre pays d'origine ni de notre allégeance politique.

Avant les événements du 11 septembre, j'étais comme un grand nombre d'entre vous. Je vivais un mariage heureux, j'étais une mère fière de ses deux merveilleux enfants et j'avais une carrière que j'aimais. Tout cela m'a été enlevé par un groupe d'hommes fous qui ne me connaissaient pas, mais qui m'haïssaient quand même.

Je suis ici pour rappeler aux honorables sénateurs ce qui se produit lorsque nous ne faisons pas preuve de vigilance. Je suis ici pour vous rappeler ce qui se passe lorsqu'il y a un déséquilibre entre les droits de la personne et les droits de civils innocents.

Je sais qu'aucun pays, que ce soit le nôtre, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne ou la Jordanie, ne sera jamais à l'abri d'actes terroristes. Cependant, cela ne signifie pas que nous n'avons pas le devoir de faire tout ce que nous pouvons pour cerner les personnes qui pourraient tuer des Canadiens et pour les empêcher de passer à l'action.

Je suis une victime canadienne du terrorisme. Contrairement à la majorité des victimes canadiennes du 11 septembre, Ken, mon défunt mari, a choisi d'habiter au Canada. Je ne veux pas laisser entendre que ma souffrance est pire ou moindre que celle de toute autre famille d'une victime d'un homicide. Nous souffrons tous, peu importe l'identité ou la motivation de l'auteur du crime. Toutefois, comment pouvons-nous admettre que nous vivons dans un monde différent où il existe une « nouvelle » forme de crime qu'on appelle le terrorisme et en même temps ne pas porter attention au nouveau type de victimes? Je dois dire que l'emploi du mot « nouvelle » est incorrect puisqu'on sait que l'attentat perpétré contre Air India s'est produit il y a 20 ans.

Hundreds of Canadian citizens, representing a broad array of Canada's ethnic tapestry, have been slaughtered. Canada has joined the rest of the world in our "new" war against terrorism.

The practice of terrorism has evolved over time. As terrorists and their methods become increasingly sophisticated, keeping pace with these developments means that our criminal laws must adapt to stress prevention and deterrence as strategies to combat terrorism. Please, I beg you to not weaken the Anti-terrorism Act.

We are not addressing the shattered lives of Canadian victims when we discuss the principles of the Anti-terrorism Act. In his book, *September 11: Consequences for Canada*, Professor Kent Roach provides a critical examination of the consequences of 9/11. He wrote:

Bill C-36 was intended as a means to respond to the massive victimization of September 11, but it did absolutely nothing for the families of the victims.

While Prof. Roach and I may not agree on some aspects of Bill C-36, he makes an important point when he says that the two dozen Canadian victims of September 11 would have been better honoured by appropriate memorials, victim compensation and temporary tax relief than by the rushed amendments to the Criminal Code.

If 9/11 happened in this country, there would be no external fund that the Canadian or provincial governments could direct me to so that my family would be taken care of. In Ontario, for example, the maximum award that can be made for a single event under the Criminal Injuries Compensation Plan is \$150,000. That is to be shared among all victims. Thus, if tomorrow there was an attack on the CN Tower and 500 Canadians were killed, families would each receive \$300. If there was an attack in Nova Scotia, victims could get \$2,000 for counselling.

In Newfoundland, victims would get nothing.

Compensation plans in many jurisdictions are very slow and have a substantial backlog. It is not realistic to expect that a provincial compensation plan could handle an attack that injured or killed hundreds or thousands of people. The workload alone would be a challenge, not to mention the funds to compensate all the victims. Encourage the federal government to develop a national strategy to respond to the victims of a terrorist attack.

My husband was a proud Canadian. He would not have been proud of how Canada has treated his wife and children. When I hear the Khadr family demand their rights as Canadian citizens, I am left wondering where my rights are as a Canadian citizen. Where are my rights as a victim?

Lors de cet attentat, des centaines de citoyens canadiens, représentant la vaste diversité culturelle du Canada, ont été tués. Le Canada s'est joint au reste du monde pour mener la nouvelle « guerre contre le terrorisme ».

Le terrorisme a évolué au fil du temps. Les méthodes qu'utilisent les terroristes sont de plus en plus sophistiquées, ce qui signifie que nos lois pénales doivent être modifiées pour mettre l'accent sur la prévention et la dissuasion en tant que stratégies de lutte contre le terrorisme. Je vous en supplie, n'affaiblissez pas la Loi antiterroriste.

Nous ne parlons pas des vies brisées des victimes canadiennes quand nous discutons des principes de la Loi antiterroriste. Dans son livre, intitulé *September 11 : Consequences for Canada*, le professeur Kent Roach présente un examen critique des conséquences du 11 septembre. Il écrit ceci :

Le projet de loi C-36 visait à répondre à la victimisation massive liée au 11 septembre, mais il n'a absolument rien fait pour les familles des victimes.

Bien que M. Roach et moi-même ne soyons pas du même avis à propos de certains aspects du projet de loi C-36, je dois dire qu'il fait valoir un point important quand il affirme que la mémoire des 24 victimes canadiennes du 11 septembre aurait été mieux honorée par un monument commémoratif et par une indemnité et un allègement fiscal temporaire pour les victimes plutôt que par des modifications précipitées au Code criminel.

Si un événement comme celui du 11 septembre survenait au Canada, il n'existerait aucun fonds prévu par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux qui pourrait servir à aider les familles. En Ontario, par exemple, la somme maximale qui peut être versée dans le cas d'un événement de la sorte en vertu du programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels s'établit à 150 000 \$. Ce montant doit être réparti parmi toutes les victimes. Par conséquent, s'il y avait demain un attentat contre la Tour du CN et que 500 Canadiens étaient tués, les familles recevraient chacune 300 \$. S'il se produisait un attentat en Nouvelle-Écosse, les victimes pourraient recevoir 2 000 \$ pour des services de counselling.

À Terre-Neuve, les victimes n'auraient droit à aucune somme.

Dans bien des provinces, le versement des indemnités prend beaucoup de temps et les retards sont considérables. Il est irréaliste de penser qu'un programme d'indemnisation provincial pourrait suffire dans le cas d'un attentat qui ferait des centaines ou des milliers de blessés ou de morts. La charge de travail à elle seule représenterait tout un défi, sans penser aux fonds nécessaires pour indemniser toutes les victimes. Vous devez encourager le gouvernement fédéral à élaborer une stratégie nationale visant à soutenir les victimes d'un attentat terroriste.

Mon mari était fier d'être Canadien. Il n'aurait pas été fier par contre de la façon dont le Canada a traité son épouse et ses enfants. Quand j'entends les membres de la famille Khadr revendiquer leurs droits en tant que citoyens canadiens, je me demande où sont passés mes droits en tant que citoyenne canadienne. Où sont passés mes droits en tant que victime?

I am very proud to say the support and comfort 9/11 families have received from average Canadians has been overwhelming. However, at the government level we have been invisible.

Perhaps one of the most painful aspects of this is that I have no forum where I can seek justice for my husband. The men who flew the planes are dead. The man ultimately responsible may never be caught and will likely never face a trial.

I do not get the chance to prepare and submit a victim impact statement to a judge. In fact, this may be the closest I ever get, and I almost did not even get to come here. I will never attend a parole hearing or face the men who took my life away from me.

I cannot even seek justice in the form of a civil suit against the men responsible for Ken's murder. If I lived somewhere else, I could, but I cannot here in Canada.

Although it may not be within the scope of your current mandate, I hope you will take the time, if you have not already done so, to review Bill C-394. It is called the victims of terror compensation act. This bill was introduced by Mr. Stockwell Day and has received support from MPs from all political parties. I would like to think it would receive support from all MPs. These MPs include Mr. Ed Broadbent and Ms. Susan Kadis.

I do not know if I have time to go over a summary of Bill C-394; I certainly will later, if you so wish.

Nicola Kelly informed me that I have the wrong number of the bill. At this point, numbers are not important to me.

The Canadian Resource Centre for Victims of Crime has done a preliminary review of some of the lessons learned from the 9/11 assistance community. A major problem they identified was a lack of advance coordination that hampered a smooth delivery of services to victims. We certainly saw this with the bombing of flight 182. After 9/11 there was nothing — at least, nothing that I can recall. It took a long time to seek out advocates. It was clear from the U.S. experience that countries need to develop a strategy to respond to the aftermath of a crisis in addition to strategies to prevent an attack. Canada has a duty to protect Canadians from future attacks. Canada has a duty to take care of Canadian families that have already suffered terrible losses.

In the immediate aftermath of an attack, families of those injured or killed in the attack often want to go to the scene to search for their loved one. Victims need fast and reliable information, sensitive death notification practices and crisis support. Victims will need ongoing information, counselling and support. They may need counselling and support for several years.

Je suis très fière de dire que le soutien et le réconfort qu'ont obtenus les familles des victimes des attentats du 11 septembre de la part des Canadiens ont été incroyables. Cependant, nous avons été invisibles aux yeux du gouvernement.

Ce qui est le plus difficile probablement, c'est que je n'ai aucun recours pour faire en sorte que justice soit rendue pour mon mari. Les hommes qui étaient aux commandes des avions sont morts. L'homme qui est l'ultime responsable ne sera peut-être jamais capturé et il est fort probable qu'il n'ait jamais à faire face à la justice.

Je n'aurai pas l'occasion de préparer une déclaration de la victime à l'intention d'un juge. En fait, je ne pourrai probablement rien faire de plus que témoigner devant vous, et j'ai même failli ne pas pouvoir être ici. Je n'assisterai jamais à une audience de libération conditionnelle et je ne verrai jamais les hommes qui m'ont volé ma vie.

Je ne pourrai jamais demander que justice soit faite en engageant une poursuite au civil contre les hommes qui sont responsables du meurtre de Ken. Si j'habitais dans un autre pays, je pourrais, mais c'est impossible au Canada.

Même si cela ne fait pas partie de votre mandat, j'ose espérer que vous prendrez le temps, si vous ne l'avez pas déjà fait, d'examiner le projet de loi C-394, qui porte sur l'indemnisation des victimes d'actes terroristes. Cette mesure législative a été présentée par M. Stockwell Day, et elle a obtenu l'appui de députés de tous les partis politiques. J'espère que tous les députés l'appuieront, notamment M. Ed Broadbent et Mme Susan Kadis.

Je ne sais pas si j'ai le temps de résumer le projet de loi C-394; je vais certes le faire plus tard, si vous le souhaitez.

Nicola Kelly m'a indiqué que ce projet de loi ne porte pas ce numéro-là. À ce stade-ci, les chiffres m'importent peu.

Le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes a effectué un examen préliminaire de certains des enseignements qu'ont tirés les groupes de secours des attentats du 11 septembre. Un des principaux problèmes était l'absence de coordination préalable, ce qui a empêché la prestation ordonnée de services aux victimes. Nous avons observé la même chose lors de l'attentat à la bombe contre le vol 182. Après le 11 septembre, il ne s'est rien passé — du moins, pour autant que je me souviens. D'après l'expérience vécue aux États-Unis, on constate qu'il est clair que les pays doivent élaborer une stratégie visant à faire face aux lendemains d'une crise ainsi que des stratégies destinées à prévenir un attentat. Le Canada a le devoir de protéger les Canadiens contre de futurs attentats. Il a le devoir de s'occuper des familles canadiennes qui souffrent d'une perte terrible.

À la suite d'un attentat, les familles des personnes tuées veulent souvent se rendre sur les lieux de l'événement pour rechercher leurs êtres chers. Les victimes ont besoin d'obtenir rapidement de l'information fiable, d'être informées d'un décès de manière délicate et de recevoir du soutien. Les victimes ont besoin d'être informées, conseillées et soutenues de façon continue. Elles auront peut-être besoin de counselling et de soutien pendant plusieurs années.

Unique issues for terrorist victims include what to do with the ongoing discovery of body parts, identification of those killed — that is, it is necessary to get DNA from family members — the ongoing fear of another terrorist attack and the immense media coverage that naturally follows any such event. Victims need service providers who are aware of these unique issues.

There must be an end to the glorifying or condoning of terrorism or terrorists, whether by the media, states, religious leaders, organized groups, NGOs or others. Steps must be taken to put a stop to the incitement of terror, the recruiting of potential terrorists, the legitimization of acts of terror and the general promotion or acceptance of terrorism.

Victims, along with the surviving families, have certain common needs and requirements, regardless of where they live. For those who are injured and survive, the provision of medical, psychiatric and financial help is paramount. These are innocent people who simply were in the wrong place at the wrong time. They require assistance to return to their previous status, if possible, and there must be not only the administration of such help, but it must be handled by professionals and officials who are properly trained to be sensitive to the peculiarities from which survivors suffer.

To conclude, I want to emphasize that remembering those who lost their lives in terrorist attacks is simply not enough. We must focus our efforts on protecting the lives of other Canadians who are at risk from terrorism. To succeed in this effort would be the greatest tribute to my husband's memory.

I have a short list of recommendations that can be expanded upon: First, do not weaken the Anti-terrorism Act. Second, pass Bill S-35 — I believe that is the name of it, here at the Senate level. Third, encourage the federal government to work with the provinces to develop a national strategy to respond to the victims of a terrorist attack. Fourth, be more aggressive in going after monies raised in Canada to support terrorists. Fifth, encourage the federal government to hold a national conference or summit on addressing the needs of Canadian victims of terror. Sixth, continue to promote communication between agencies.

The Chairman: Thank you very much, Ms. Basnicki.

I thank all of you for sharing these thoughts with us. It is significant that you should appear before us as the final witnesses in our nine-month journey. We will certainly be glad to have your thoughts, suggestions and memories as we move ahead through this very difficult issue and produce our report.

Les situations particulières auxquelles sont confrontées les victimes d'actes terroristes concernent entre autres la découverte continue de restes humains, l'identification des personnes tuées — il est nécessaire à cette fin de prélever un échantillon d'ADN chez un membre de la famille — la peur constante d'un autre attentat terroriste et la très grande couverture médiatique qui suit toujours un tel événement. Les prestataires de services aux victimes doivent être conscients de ces situations particulières.

Il faut mettre un terme à la glorification ou la condamnation du terrorisme ou des terroristes, que ce soit par les médias, les États, les chefs religieux, les groupes organisés, les ONG ou d'autres entités. Il faut prendre des mesures pour mettre fin à l'incitation au terrorisme, au recrutement de terroristes potentiels, à la légitimation d'actes terroristes et à la promotion ou l'acceptation générale du terrorisme.

Les victimes, ainsi que leurs familles, ont des besoins communs, peu importe où elles habitent. Pour les personnes qui sont blessées et qui ont survécu, la prestation de soins médicaux et psychiatriques et l'aide financière sont primordiales. Il s'agit de personnes innocentes qui se trouvaient simplement au mauvais endroit au mauvais moment. Elles ont besoin d'aide pour retrouver leur vie antérieure, si c'est possible, et il ne suffit pas de simplement gérer cette aide, il faut veiller à ce qu'elle soit fournie par des professionnels qui ont reçu la formation appropriée afin d'être en mesure de bien comprendre les difficultés particulières que vivent les survivants.

Pour conclure, j'aimerais souligner qu'il ne suffit pas de se rappeler des personnes qui ont perdu la vie dans des attaques terroristes. Nous devons concerter nos efforts pour protéger d'autres Canadiens qui pourraient être victimes du terrorisme. Ce serait là le plus bel hommage à la mémoire de mon époux.

Voici une courte liste de recommandations qui pourraient être développées. Premièrement, ne pas affaiblir la Loi antiterroriste. Deuxièmement, adopter le projet de loi S-35 — je crois que c'est le nom qu'on lui donne ici, au Sénat. Troisièmement, encourager le gouvernement fédéral à travailler de concert avec les provinces afin d'élaborer une stratégie nationale à l'intention des victimes d'une attaque terroriste. Quatrièmement, rechercher plus vigoureusement les sommes d'argent recueillies au Canada pour appuyer des activités terroristes. Cinquièmement, encourager le gouvernement fédéral à tenir une conférence ou un sommet national visant à répondre aux besoins des victimes canadiennes du terrorisme. Sixièmement, continuer de promouvoir la communication entre les organismes.

La présidente : Merci beaucoup, madame Basnicki.

Je vous remercie tous d'avoir partagé vos réflexions avec nous. Il est révélateur que vous soyez les derniers témoins à comparaître devant nous dans ce périple entrepris il y a neuf mois. Nous serons certainement ravis de connaître vos réflexions, vos suggestions et vos souvenirs alors que nous avançons dans ce dossier très difficile et que nous nous apprêtons à rédiger notre rapport.

I should say to you, and indeed to our listeners, that the possibility of a change of activity on Parliament Hill in future days will not mean that all this work and these thoughts will disappear. They will be resurrected and we will continue with our report at that time, should we not be able to do so immediately.

Senator Andreychuk: I would like to thank all three witnesses for coming here today and all the people you represent, who stand behind you, the families and other victims. Having worked in courts, I know how difficult it is for you. It is to put your personal grief aside and try to look at something more broadly based so there are fewer victims in the end. I want to thank you for your compassion, for your statements today and the dignity with which you offered them.

I wish you had come earlier. I would have preferred to start with you so that when I talked about human rights, I could have talked about victims' rights as much as the others who are touched by terrorism, whether they are the unjustly charged or the victims who find themselves, through no fault of their own, in this situation.

You talk about keeping the act, yet you also talk about strengthening it in ways that were not thought of, for example, through enhanced protection for witnesses. It would seem to me that we have heard very little in this committee about the peculiar nature of terrorist activity and the associations that they represent being a little different from criminal activity, except perhaps organized crime, and so we should pay attention to witness protection programs. You also mentioned financial resources being coordinated and ready to assist families when we now have defined terrorist activity as a separate entity, both internationally and nationally. These are all important points on which we have heard little evidence. The fact that you have come today is therefore also important.

Dr. Gupta, I should like to ask you a specific question. I think I know your answer, but I would like to hear you on the need for an investigation into the process of the Air India investigation so that we can learn lessons from it. I would like your opinion on the record on that. The theme has been prevention. Do you think our problem is lack of laws or lack of good intelligence? In other words, where should we put our dollars in order to thwart terrorist activity before it is organized into action?

Mr. Gupta: Thank you so much, Senator Andreychuk. We have asked for an investigation into the lapses that surrounded the Air India tragedy. We have heard so many statements over the years, including one from the former director of CSIS, Mr. Reid Morden, who said it appears that in this case CSIS dropped the ball. Those may not be his exact words. We feel strongly that, hindsight being 20/20, the Air India tragedy could have been prevented, because there were officers keeping tabs on the suspected terrorists up to, I think, two or three days before the tragedy took place. Whether you call him a culprit or a CSIS

Je dois vous dire, ainsi qu'à tous ceux qui nous écoutent, qu'un changement éventuel d'activités sur la Colline du Parlement dans les prochains jours n'entraînera pas la disparition de tout ce travail et de toutes ces réflexions. Elles seront réanimées et nous allons poursuivre la rédaction de notre rapport en temps voulu, si nous ne pouvons pas le faire immédiatement.

Le sénateur Andreychuk : J'aimerais remercier nos trois témoins d'être venus ici aujourd'hui ainsi que toutes les personnes que vous représentez, et qui se tiennent derrière vous, les familles et les autres victimes. Ayant l'expérience des tribunaux, je sais à quel point c'est difficile pour vous. Vous devez mettre votre peine de côté et essayer de voir plus loin pour que, au bout du compte, il y ait moins de victimes. J'aimerais vous remercier pour votre compassion, les déclarations faites aujourd'hui et la dignité dont vous avez fait preuve.

J'aurais aimé que vous soyez venus plus tôt. J'aurais préféré vous entendre au tout début de sorte qu'en abordant les droits de la personne, j'aurais pu parler des droits des victimes autant que des droits des autres personnes touchées par le terrorisme, que ce soit des personnes accusées injustement ou des victimes innocentes.

Vous parlez de maintenir la loi et même de la renforcer par des moyens auxquels on n'avait pas réfléchi auparavant, par exemple en assurant une plus grande protection aux témoins. Il me semble que notre comité a entendu peu parler de la nature particulière de l'activité terroriste et du fait que les associations représentées sont un peu différentes de l'activité criminelle, sauf peut-être du crime organisé, et nous devrions donc nous intéresser à des programmes de protection des témoins. Vous avez également parlé de la coordination de ressources financières à l'intention des familles alors que nous avons maintenant défini l'activité terroriste comme une entité distincte, tant à l'échelle internationale que nationale. Ce sont tous des points importants dont nous avons entendu peu parler. Votre venue aujourd'hui est donc importante également.

Monsieur Gupta, j'aimerais vous poser une question bien précise. Je crois connaître déjà votre réponse, mais j'aimerais que vous nous parliez de la nécessité d'une enquête sur les procédures entourant l'affaire d'Air India pour que nous puissions en tirer des leçons. J'aimerais que vous nous fassiez part de votre opinion, pour le compte rendu. Notre thème est la prévention. Croyez-vous que notre problème soit un manque de lois ou un manque de renseignements de sécurité efficaces? Autrement dit, où devrions-nous investir pour contrecarrer le terrorisme avant qu'il ne s'organise et passe à l'action?

M. Gupta : Merci beaucoup, madame le sénateur. Nous avons demandé la tenue d'une enquête sur les erreurs entourant la tragédie d'Air India. Nous avons entendu un si grand nombre de déclarations au fil des années, dont celle de l'ancien directeur du SCRS, M. Reid Morden, qui a affirmé que le SCRS semblait avoir abandonné la partie dans ce cas. Ce n'est peut-être pas les mots exacts qu'il a employés. Avec le recul, nous croyons fermement que la tragédie d'Air India aurait pu être évitée, puisque des agents surveillaient les terroristes soupçonnés jusqu'à deux ou trois jours, je crois, avant la tragédie. Qu'il ait été

mole, Mr. Gill, who is sitting in the U.K. at the moment, apparently was an informant, and he was pulled out of the group just days before the tragedy.

The families feel strongly that the system could have prevented the tragedy, but for some reason it did not. We would like to know the truth. Of course, there are other aspects regarding acceptance of luggage from a person who is not flying and failures of various machines and the system. We do not know. We are still waiting for an investigation. As you all know, Mr. Rae is looking after that.

I do not know whether there was an attempt by the government to delay the process. Unfortunately, we have been treated badly, if I may say so, by the Conservatives under Mr. Mulroney and by the Liberals after they came to power. Mr. Chrétien declared that he would have an inquiry, but when the Liberals came to power, they became turncoats. It is unfortunate, but we have never tried to make it a political point. As Canadians, we would like to have answers.

Ms. Kelly: Perhaps I can expand on that in terms of lessons learned from Air India. In our recommendations, we go from the financial aspect of how this conspiracy occurred to politicians being at meetings, and what we can learn from that today, all the way through to airport security. So much went wrong in this case.

Your questions as to whether it is laws or good intelligence are well thought out. The intelligence was there. These two people in the Air India case were persons of interest, and the surveillance was dropped days before the bombing. I think it is more a question of how we use the information we have. How is it shared between agencies? In today's world, we should pay attention to how agencies cooperate internationally. How do we work with international agencies? I think prevention of future terrorist incidents in Canada will come down to intelligence.

It is not so much the laws — the strong laws are there — but how will they be used practically? It is fine to give law enforcement officers more power, but how will they operate in communities where there is this culture of fear? These communities are isolated. How do we get in there and encourage more recruitment, perhaps, from those ethnic groups, or perhaps have a stronger police presence in those communities so that people will feel safer in coming forward with information? These are all aspects of the law that have to be looked at. How will it change and prevent what happened in our case and what is happening in Canada today?

coupable ou qu'il ait été une taupe du SCRS, M. Gill, qui se trouve actuellement au Royaume-Uni, était apparemment un informateur et il a été retiré du groupe quelques jours seulement avant la tragédie.

Les familles croient fermement que le système aurait pu prévenir la tragédie, mais ne l'a pas fait pour une raison quelconque. Nous aimerions connaître la vérité. Évidemment, d'autres aspects sont en cause, comme le fait d'accepter des bagages d'une personne qui ne prend pas l'avion ainsi que les défaillances de diverses machines et du système. Nous ne savons pas. Nous attendons toujours la tenue d'une enquête. Comme vous le savez tous, M. Rae s'occupe de ce dossier.

Je ne sais pas si le gouvernement a essayé de retarder le processus. Malheureusement, nous avons été mal traités, si je peux m'exprimer ainsi, par les conservateurs de M. Mulroney et par les libéraux après leur arrivée au pouvoir. M. Chrétien avait déclaré qu'il commanderait une enquête, mais lorsque les libéraux ont pris le pouvoir, ils ont changé leur fusil d'épaule. C'est malheureux, mais nous n'avons jamais essayé d'en faire un enjeu politique. En tant que Canadiens, nous aimerions avoir des réponses.

Mme Kelly : Je peux peut-être ajouter un mot sur les leçons tirées de la tragédie d'Air India. Dans nos recommandations, nous parlons de divers aspects, en commençant par l'aspect financier et la façon dont les politiciens ont eu vent de cette conspiration dans le cadre de réunions, et ce que nous pouvons en retirer aujourd'hui, jusqu'à la sécurité des aéroports. Tant de bévues ont été commises.

Vous demandez si ce sont les lois ou les renseignements de sécurité qui font défaut, et votre question est pertinente. Les renseignements étaient là. Les deux individus impliqués dans l'affaire d'Air India étaient des personnes d'intérêt, et la surveillance a été relâchée quelques jours avant l'explosion. La question est davantage de savoir comment nous utilisons l'information que nous avons. Comment les organismes partagent-ils cette information? Dans le monde d'aujourd'hui, nous devrions prêter attention à la manière dont les organismes coopèrent sur la scène internationale. Comment travaille-t-on avec les organismes internationaux? La prévention d'éventuels actes terroristes au Canada dépendra du renseignement de sécurité.

Le problème, ce n'est pas tant les lois — des lois musclées existent —, mais bien la manière dont elles seront utilisées. C'est très bien de donner plus de pouvoirs aux agents chargés de l'application de la loi, mais comment vont-ils travailler dans les collectivités où règne cette culture de la peur? Ces collectivités sont isolées. Comment allons-nous nous y introduire et peut-être recruter davantage à même ces groupes ethniques, ou peut-être instaurer une présence policière plus forte dans ces collectivités pour que les gens se sentent plus à l'aise de fournir de l'information? Voilà des aspects de la loi qu'il faut examiner. Comment la loi va-t-elle empêcher des tragédies comme celle que nous avons vécue et changer ce qui se passe aujourd'hui au Canada?

Mr. Gupta: With regard to the law and intelligence, there is work to be done on both aspects. If you look at the Air India case, of course there were intelligence problems. The judge called erasure of tapes by CSIS a case of most serious negligence. There are some problems in our intelligence system that must be straightened out. I am not saying they are intentional, but whatever the cause may be, the effect is the same.

There are laws concerning a person who knows something, and I will give you two examples. One is the wife of Mr. Reyat, who is in jail for making the bombs for the Narita CP Air bombing, and he also pleaded guilty to bomb-making for Air India 182. His wife had information, but there is something in our law whereby she could not be called as a witness. Another case was similar. Somebody stayed with one of the families in the same group for a month, and it is very surprising that the people would not know who that person was. He was related to the tragedy, but the law could not be used to obtain the identity of that person, so there is something missing in the legal system.

You have to keep in mind that in a normal crime, the victim is one or two people.

The days when we fought with clubs and stones are over. Now, a single terrorist can take away the lives of hundreds of people, if not thousands. Terrorism must be treated differently from other crimes.

Senator Andreychuk: I think the points about a witness protection program have been made. I hope this committee will address a more systematic way to help victims immediately. If we label isolated terrorist activity as the heinous crime it is, then we have to build support systems for the victims. That is one thing we will address.

Are you saying that religious leaders should have a different onus and a different law, or are you saying anyone who perpetrates and incites terrorism should be dealt with in the same way? It seems to me one of you was targeting the fact that religious leaders have some sway over their adherents. I was not quite sure whether you meant we should overlook them. Are you saying we should treat them differently?

Mr. Gupta: I did not mean we should treat them differently. I mentioned both religious and other social/charitable organizations. I picked on religious groups because many examples exist of where religion has been used as a cover to preach, support and further other activities.

I gave you a very good example: Babar Khalsa was used by Talwinder Parmar. Then you have cases such as the World Trade Center bombing. A cleric was sentenced in the U.S.A. I do not know if the U.K. has deported or is deporting another cleric. A very prominent cleric in Indonesia was in the courts for the Bali bombings.

M. Gupta : Du travail doit être fait tant sur le plan de la loi que du renseignement. Dans l'affaire d'Air India, il y a eu bien sûr des problèmes concernant le renseignement. Le juge a affirmé que l'effacement des rubans par le SCRS était une négligence très grave. Certains problèmes dans notre système de renseignement doivent être réglés. Je ne dis pas qu'ils sont intentionnels, mais quelle qu'en soit la cause, l'effet est le même.

Il y a également des lois concernant les personnes qui savent des choses, et je vais vous donner deux exemples. Il y a d'abord l'épouse de M. Reyat, qui est en prison pour avoir fabriqué les bombes utilisées dans l'explosion de CP Air, à Narita, et qui a aussi plaidé coupable d'avoir fabriqué des explosifs pour le vol 182 d'Air India. Son épouse savait des choses, mais notre loi fait en sorte qu'elle ne pouvait pas être appelée à témoigner. Il y a un autre cas semblable. Quelqu'un a habité dans une des familles du même groupe pendant un mois, et il est très surprenant que les gens puissent ignorer qui était cette personne. Cet individu était lié à la tragédie, mais la loi ne pouvait être utilisée pour obtenir son identité. Il y a donc des failles dans le système juridique.

Vous devez garder à l'esprit qu'un crime habituel fait une ou deux victimes.

L'époque où nous combattions avec des massues et des pierres est révolue. Aujourd'hui, un seul acte terroriste peut coûter la vie de centaines, voire de milliers de personnes. Le terrorisme doit être traité différemment des autres crimes.

Le sénateur Andreychuk : Je crois qu'on a bien fait valoir la nécessité d'un programme de protection des témoins. J'espère que notre comité trouvera un moyen plus systématique d'aider les victimes immédiatement. Si nous disons que l'activité terroriste isolée est un crime atroce, nous devons alors instaurer des systèmes de soutien pour les victimes. Voilà une chose sur laquelle nous allons nous pencher.

Est-ce que vous dites que la loi ou le fardeau de la preuve doit être différent pour les chefs religieux, ou bien que le traitement doit être le même pour quiconque commet un acte terroriste et incite au terrorisme? Il me semble que l'un d'entre vous a insisté sur le fait que les dirigeants religieux avaient une certaine emprise sur leurs fidèles. Je ne sais pas exactement si vous dites que nous devrions les surveiller. Est-ce que vous dites que nous devrions les traiter différemment?

M. Gupta : Je ne veux pas dire qu'il faut les traiter différemment. J'ai mentionné à la fois les organisations religieuses et les organisations sociales ou de bienfaisance. J'ai choisi les groupes religieux parce que nous avons de nombreux exemples où la religion a servi de prétexte pour promouvoir, soutenir et faire avancer d'autres activités.

Je vous ai donné un très bon exemple : Talwinder Parmar s'est servi de Babar Khalsa. Vous avez également l'exemple du World Trade Center. Un chef religieux a été condamné aux États-Unis. Je ne sais pas si le Royaume-Uni a déporté un autre religieux ou s'il s'apprête à le faire. Un chef religieux très influent en Indonésie a comparu devant les tribunaux relativement aux explosions de Bali.

The other groups are equally important, but religion provides an easy cover. To repeat what I said before the Commons subcommittee last week, religion is a very strong force. It was supposed to make men and women out of animals. Unfortunately, sometimes the reverse effect occurs. Religion is powerful because it can dangle the carrot of heaven before you if you become a martyr to the cause, or it can dangle the stick of hell if you are a heretic and do not obey what your religion tells you to do. That is why I picked religion as an example.

I am not saying other organizations should be ignored. It does not matter whether it is a religious, a political or a social organization; we have to be careful because they are using our tax dollars.

Actually, some of the organizations in British Columbia mentioned in the Air India case received dollars from the federal and provincial caucuses. I am not saying these organizations were directly involved, but definitely one of their members was removed from the directorship of the Khalsa Credit Union on November 17.

Ms. Kelly: In one final plea for a three-judge system, some of you may know that one of the reasons Judge Josephson cited for not believing the prosecution's star witness was that he believed a woman could not be in love with a man who could be a murderer. The fact that a person who murders hundreds of people can get away with it because one person holds this belief is truly shameful.

Senator Fraser: I thank you very much for being here. It is a very humbling experience and useful exercise for us to hear from you. You have made points that others have not and added weight to points that other witnesses have made.

I think you can rest assured that our objective is not to weaken Canada's protection against terrorism. Our objective is to see whether there are ways in which this bill can be improved. There is a serious distinction there.

In that context, quite a number of people who have appeared before us have been greatly troubled by the way the law now defines "terrorist activity." As you know, there is a long list of items that constitute terrorist activity. It is causing harm with the intent of compelling people, governments or organizations to do things that they otherwise would not do, et cetera; activity that includes any of those characteristics and is committed for an ideological, political or religious motive.

A number of people have told us this is troubling to minority communities in Canada in particular because they feel it extends the reach of criminal law into areas where it previously did not go, and they feel vulnerable. We have also been told that in a strange way it has made the law harder to use; how can you prove in court that something was done for a religious motive?

Les autres groupes sont tout aussi importants, mais la religion offre une couverture facile. Comme je l'ai dit devant le sous-comité des Communes la semaine dernière, la religion est une force très puissante. Elle était censée élever les hommes et les femmes au-dessus des animaux. Malheureusement, c'est parfois l'inverse qui se produit. La religion est puissante parce qu'elle peut vous faire entrevoir le ciel si vous devenez un martyr de la cause, ou elle peut brandir la menace de l'enfer si vous êtes un hérétique et que vous ne faites pas ce qu'elle vous dicte de faire. C'est pour cette raison que j'ai choisi la religion comme exemple.

Je ne dis pas qu'on doit faire fi des autres organisations. Peu importe que ce soit une organisation religieuse, politique ou sociale; nous devons être prudents parce qu'elles utilisent l'argent des contribuables.

En fait, quelques-unes des organisations de la Colombie-Britannique mentionnées dans l'affaire d'Air India ont reçu des sommes d'argent des caucus fédéral et provincial. Je ne dis pas que ces organisations étaient directement impliquées, mais l'un de leurs membres a été renvoyé de la direction de la Khalsa Credit Union le 17 novembre.

Mme Kelly : Comme dernier argument en faveur d'un système à trois juges, certains d'entre vous savent peut-être qu'une des raisons invoquées par le juge Josephson pour expliquer pourquoi il ne croyait pas le témoin vedette de la poursuite, c'est qu'une femme, à son avis, ne peut pas être en amour avec un homme qui pourrait être un meurtrier. Il est tout à fait honteux que le meurtrier de centaines de gens puisse s'en tirer parce qu'une seule personne croit cela.

Le sénateur Fraser : Merci beaucoup d'être ici. Ce fut une expérience de grande humilité et un exercice utile de vous écouter. Vous avez fait valoir des aspects que personne n'avait présentés auparavant et vous avez ajouté du poids à ce que d'autres témoins avaient dit.

Vous pouvez être assurés que notre objectif n'est pas de moins bien protéger le Canada contre le terrorisme. Notre objectif est de voir s'il y a des façons d'améliorer la loi. C'est une distinction importante à faire.

Dans ce contexte, bon nombre de personnes qui ont comparu devant nous étaient grandement troublées par la définition d'« activité terroriste » qui se trouve dans la loi. Comme vous le savez, toute une série de choses constitue maintenant une activité terroriste, ce qui cause un tort parce qu'on oblige des personnes, des gouvernements ou des organisations à faire certaines choses qu'ils ne feraient pas autrement, etc.; une activité qui comporte l'une de ces caractéristiques et qui est menée pour un motif idéologique, politique ou religieux.

Un certain nombre de personnes nous ont dit que les collectivités minoritaires au Canada en étaient tout particulièrement troublées parce que, à leur avis, le droit criminel s'étend maintenant à des domaines qui ne le concernaient pas auparavant, et elles se sentent vulnérables. On nous a dit également que d'une façon étrange, la loi est devenue plus difficile à utiliser; en effet, comment peut-on prouver devant un tribunal qu'un acte a été commis pour un motif religieux?

Have any of you any thoughts about that definition? That is my only question. It seems to me you might have a slightly different perspective on it.

Ms. Basnicki: I understand that the United Nations is still trying to define terrorism, so it is indeed a difficult thing to do.

When you have a murdered loved one and the definition of terrorism is taking all this time, do not negate the fact that you have that victim. They seem to be left out of the equation.

It is not that this murder does not matter; it does. It matters greatly if we want to prevent it from happening again. I want to emphasize that there does not seem to be the appropriate balance here. If we are getting into definitions, I remind you that we are talking about the most horrific crime there is. It targets innocent civilians of any country, of any background, of any nationality. The definition must not target any nationality or ethnic group. All victims stand united in that. We just say that we have dead people here caused by a certain act, and how can we prevent such an act from happening again?

Mr. Gupta: We all understand what terrorism is. When innocent victims are murdered or harmed, no matter for what cause, whether political, religious or social, the problems in the system will remain. They were always there; they will always remain with us. There is no perfect religious, political or social system. There may be a utopia that does not exist on earth. When innocent people are harmed in the name of religion, politics or a social system, then we have terrorism. I went through the list of people who have appeared before your committee, and I can tell you from which groups you heard that statement.

We are all minorities, let's face it. I am a Hindu. I came from India. I am of East Indian origin. I have no problem if you target an East Indian or Hindu if he or she is actively involved in terrorism. Multiculturalism is good, but do not allow people to use multiculturalism as a cover to carry out their terrorist activities. Even their own communities will be victims if they are allowed to do that. Their own communities become victims of fear, terrorism and intimidation. I do not go too far. Even Ujjal Dosanjh, the Minister of Health for Canada, was beaten up and left for dead.

The problem is there are groups, which I will not name — you can name them if you want — that are very strict in their attitudes. They believe in the supremacy of their religion and only their religion. They do not give any rights to minorities where they are in the majority. They want not only equal rights; they want more-than-equal rights.

They should have human rights, yes, but more-than-equal rights, no.

Ms. Kelly: Whatever group law enforcement is looking into should feel safe as long as they are not discussing something that is potentially harmful to other Canadians or acts of violence being perpetrated against another group. I could not put it better than these two, but as a former political science student, I want to say

Est-ce que quelqu'un d'entre vous a une opinion sur cette définition? C'est ma seule question. Il me semble que vous aurez peut-être un point de vue légèrement différent à ce sujet.

Mme Basnicki : Je crois comprendre que l'Organisation des Nations Unies tente toujours de définir le terrorisme, ce qui est effectivement une tâche difficile.

Lorsqu'un être cher est tué et qu'il faut tout ce temps pour définir le terrorisme... ne niez pas le fait qu'il y a cette victime. On ne semble pas en tenir compte dans l'équation.

Ce n'est pas que ce meurtre importe peu; au contraire. Il importe beaucoup si nous voulons éviter qu'il ne se reproduise. J'insiste pour dire qu'il semble y avoir un déséquilibre ici. Si nous voulons parler de définitions, je vous rappelle qu'il s'agit du crime le plus horrible qui soit. Il vise des civils innocents de n'importe quel pays, n'importe quel milieu, n'importe quelle nationalité. La définition ne doit pas cibler une nationalité ou un groupe ethnique en particulier. Toutes les victimes sont unies dans ce contexte. Nous disons simplement que des personnes ont été tuées ici dans une certaine attaque et nous nous demandons comment faire pour empêcher qu'un acte pareil ne se reproduise.

M. Gupta : Nous comprenons tous ce qu'est le terrorisme. Lorsque des victimes innocentes sont tuées ou blessées, peu importe que la cause soit politique, religieuse ou sociale, les problèmes dans le système demeurent. Ils ont toujours été là; ils le seront toujours. Il n'y a pas de système religieux, politique ou social parfait. Il y a peut-être une utopie qui n'existe pas sur la terre. Lorsque des personnes innocentes sont blessées au nom d'un système religieux, politique ou social, c'est du terrorisme. J'ai examiné la liste des témoins qui ont comparu devant le comité, et je peux vous dire quels groupes ont fait cette affirmation.

Soyons réalistes : nous faisons tous partie de groupes minoritaires. Je suis hindou. Je viens de l'Inde. Je suis d'origine indienne. Je n'ai aucune objection à ce que vous cibliez un Indien ou un hindou si cette personne est impliquée activement dans une activité terroriste. Le multiculturalisme est une bonne chose, mais ne permettez pas à des gens de s'en servir comme prétexte pour mener leurs activités terroristes. Leurs propres collectivités souffriront si vous leur permettez de faire cela. Leurs propres collectivités deviennent des victimes de la peur, du terrorisme et de l'intimidation. Je ne vais pas trop loin. Même Ujjal Dosanjh, ministre de la Santé du Canada, a été battu et laissé pour mort.

Le problème, c'est qu'il y a des groupes, que je ne vais pas nommer — vous pouvez le faire si vous voulez — qui sont très stricts dans leurs attitudes. Ils croient dans la suprématie de leur religion. Là où ils sont majoritaires, ils n'accordent aucun droit aux minorités. Ils ne revendiquent pas seulement l'égalité des droits, mais aussi plus de droits que les autres.

Oui pour le respect des droits de la personne, mais non pour des droits supérieurs à ceux des autres.

Mme Kelly : Les groupes visés par les forces de l'ordre ne devraient pas se sentir menacés s'ils ne discutent pas de choses qui pourraient nuire à d'autres Canadiens ou s'ils ne commettent pas d'actes de violence envers un autre groupe. Je ne peux pas le dire aussi bien que vos deux autres témoins, mais en tant qu'ancienne

that in terms of expanding the definition, or whenever anything is done for religious or ideological purposes, it also always comes down to money and power. You might want to include a clause on the fact that sometimes, these acts are carried out for financial reasons.

Senator Day: I join my colleagues in thanking each of you for being here and for your written submissions that you have given to us to take away and think about. There are many good points in there, with which you will find we agree. It is a question of balance. That is really what we have been considering in this committee for some time.

I understand your frustration with respect to the Air India trial if you look at it from the point of view that, after the fact, it was dealt with in a criminal-type system that we have had for a long time, involving many rules, and properly so, to protect individuals. However, the fight against terrorism is moving toward prevention. There are new and different tools that we are still learning how to use. There are two in particular on the prevention side that I would like you to talk about that have been brought up on several occasions. One is detention without charge of individuals who are deemed to be a security risk, where there is not enough evidence to charge them criminally but there is enough information and intelligence to believe that if they were let go, they could cause some problems.

The other point that I would like you to talk a little about has been brought up several times: racial profiling. The point has been made on several occasions that individuals who stand out in society, perhaps because of colour or religion, are being unfairly focused on by government authorities, police and intelligence authorities. Do you feel that that is the case, that in our zeal to prevent the next disaster like Air India or September 11, we are going too far in focusing on certain ethnic minorities, or is that one of the side effects of this new emphasis on prevention, rather than charging people after the fact, that we just have to live with?

Ms. Kelly: That is one of the delicate balances that smarter people than we have to strike. However, I feel that our intelligence community has become more honed through the years. If they have reason to believe that certain organizations, based on both international and national intelligence, are threats to the country, they should go ahead and do whatever they have to do to prevent a tragedy, based on information and not on skin colour. We only have to look at Oklahoma to see an incident that was not caused by an ethnic minority. We must operate in a colour-blind way because we saw with the Air India case how too much sensitivity

étudiante en science politique, j'aimerais dire que pour ce qui est d'élargir la définition ou de savoir quand un acte est commis pour des raisons religieuses ou idéologiques, cela revient toujours à l'argent et au pouvoir. Vous voudriez peut-être inclure une disposition législative pour préciser que ces actes sont parfois commis pour des raisons financières.

Le sénateur Day : Je me joins à mes collègues pour vous remercier tous de votre présence, ainsi que pour vos mémoires écrits que vous nous avez remis pour que nous prenions le temps d'y réfléchir. On y retrouve de nombreux bons points de vue, auxquels nous souscrivons, comme vous n'allez pas manquer de vous en apercevoir. C'est une question d'équilibre et c'est ce que nous envisageons au sein de notre comité depuis quelque temps déjà.

Je comprends votre sentiment de frustration en ce qui concerne le procès Air India si vous considérez, après coup, qu'il s'est déroulé dans le cadre d'un système pénal que nous avons depuis longtemps et qui impose de nombreuses règles, comme il le faut d'ailleurs, en vue de protéger les particuliers. Toutefois, la lutte contre le terrorisme met de plus en plus l'accent sur la prévention. De nouveaux outils bien différents apparaissent et nous apprenons encore à les utiliser. Il y en a deux en particulier du côté de la prévention dont j'aimerais vous parler et dont il a été question à plusieurs occasions. Tout d'abord, la détention sans mise en accusation de particuliers qui sont jugés comme présentant un risque de sécurité, lorsqu'il n'y a pas assez de preuves pour les poursuivre au criminel, mais lorsqu'on dispose de suffisamment de renseignements qui portent à croire que s'ils étaient libres de leurs mouvements, ils pourraient causer certains problèmes.

J'aimerais que vous souleviez un autre point dont il a été question à plusieurs reprises, soit le profilage racial. On a ainsi dit que les gens que l'on remarque au sein de la société, peut-être à cause de leur couleur ou de leur religion, font injustement l'objet d'une attention particulière de la part des autorités gouvernementales, policières ou des services du renseignement. Pensez-vous que ce soit le cas, c'est-à-dire que vu le zèle avec lequel nous cherchons à prévenir une catastrophe comme celle du vol Air India ou du 11 septembre, nous allons trop loin et mettons trop l'accent sur certaines minorités ethniques, ou s'agit-il de l'un des effets secondaires de ce nouvel accent mis sur la prévention, au lieu d'accuser les gens après coup, et qu'il nous faut tout simplement accepter?

Mme Kelly : C'est l'un des équilibres délicats auxquels des gens plus avisés que nous doivent parvenir. Toutefois, j'ai l'impression que le milieu canadien du renseignement est devenu plus perfectionné au fil des ans. Si les agents du service de renseignement ont de bonnes raisons de croire à partir du renseignement national et international que certaines organisations sont une menace pour le pays, ils devraient alors agir et prendre les mesures dont ils disposent pour empêcher une tragédie, en fonction de l'information recueillie et non de la couleur de la peau. Il suffit simplement de se rappeler de l'attentat

resulted in the deaths of 300 people. At the same time, we must strike a balance. We do not want to go too far the other way.

We want to rely on intelligence, police and enforcement agencies to gather information on individuals rather than look at it in terms of ethnic groups.

Senator Day: Let us not stop there, because Muslims and Arabs are telling us that they are being stopped and questioned unnecessarily and unfairly. What is happening with Hindus and Indians? Are you concerned? Are your communities telling you that they are being stopped unfairly?

Mr. Gupta: I think it was said very clearly, let us enforce the law in a colour-blind fashion. If any community — I am using the word rather loosely because we are all communities in a way; we may be a community of Indians, East Indians, Pakistanis, Ukrainians, Irish or Italians — is involved, it is very easy for religious groups to use the argument “persecution of my kind.” The same arguments are being put forward, but they should look into themselves. Are there many people from their community involved in terrorism? This was from a Saudi Arabian imam or cleric, and I could not have put it better.

You brought up the terms, Muslim and Arabic groups. Who said all Muslims are not terrorists, but most of the terrorists who have been caught are Muslim? If the shoe fits, so be it. This has been and will be used by minorities to cover up their deeds, or misdeeds, as the case may be. Do not be deterred by it as lawmakers. You have to work, if I may say so, in a colour-blind fashion.

Recently, a person of a certain colour was shot in a church in Toronto while attending a funeral service for another person who had been shot. You cannot have it both ways. On the one hand, you want your kind to be protected. On the other hand, if anyone from your community is caught, you raise the flag of racial profiling. If I may say so, there may be a hint of guilty conscience in the statements that you heard. You do not have to look very far for that. Look in the *Toronto Star* for a certain person writing opinion pages in recent years that are always slanted in a particular direction. That is true even in *The Globe and Mail*.

As a Hindu, I have no problem. If a Hindu is making trouble, go and get him. He is making trouble for both you and me. My children will not be safe. Look at the gang wars in Vancouver, British Columbia; our children are suffering.

d'Oklahoma pour s'apercevoir qu'il n'était pas le fait d'une minorité ethnique. Nous devons fonctionner sans discrimination fondée sur la race, car nous avons vu par suite de l'affaire Air India jusqu'à quel point une trop grande délicatesse à cet égard a entraîné la mort de 300 personnes. En même temps, il faut parvenir à un équilibre. Nous ne voulons pas aller trop loin dans l'autre sens.

Nous voulons nous fier aux organismes de renseignement, de police et d'application de la loi pour rassembler des renseignements sur des particuliers plutôt que d'envisager la question en termes de groupes ethniques.

Le sénateur Day : Ne nous arrêtons pas là, car les musulmans et les Arabes nous disent qu'ils sont arrêtés et questionnés inutilement et injustement. Que se passe-t-il dans le cas des hindous et des Indiens? Est-ce un problème pour vous? Est-ce que vos collectivités vous disent que leurs membres sont arrêtés injustement?

M. Gupta : Je pense qu'il a été dit très clairement qu'il faudrait appliquer la loi sans distinction raciale. Si une collectivité — j'utilise ce terme de façon assez large, car nous faisons tous partie de collectivités d'une certaine façon; il peut s'agir d'une collectivité d'Indiens, de ressortissants des Indes orientales, de Pakistanais, d'Ukrainiens, d'Irlandais ou d'Italiens — est mise en cause, il est très facile pour les groupes religieux d'invoquer l'argument de persécution raciale. Les mêmes arguments sont avancés, mais il faudrait qu'ils s'auto-examinent. Y a-t-il beaucoup de gens de leur collectivité qui participent à des actes terroristes? Cette question a été posée par un imam ou un religieux d'Arabie Saoudite et je n'aurais pas pu l'avoir mieux posée.

Vous avez utilisé l'expression groupes musulmans et arabes. Qui a dit que tous les musulmans ne sont pas des terroristes, mais que la plupart des terroristes sont des musulmans? Si le chapeau fait, qu'ils le portent. Un tel argument a été avancé — et continuera de l'être — par des minorités qui veulent camoufler leurs actes ou leurs méfaits, selon le cas. N'en soyez pas dissuadés en tant que législateurs. Vous devez travailler, si je puis me permettre de le dire, sans faire de discrimination fondée sur la race.

Récemment, une personne de couleur a été tuée par balle dans une église à Toronto alors qu'elle assistait aux funérailles d'une autre personne qui avait subi le même sort. On ne peut jouer sur les deux tableaux. D'un côté, vous voulez que les gens de votre race soient protégés. De l'autre, lorsqu'un membre de votre collectivité est pris sur le fait, vous parlez de profilage racial. Si je puis me le permettre, il se peut que certains se sentent coupables si l'on en croit les déclarations que vous avez entendues. Il est inutile d'aller très loin pour s'en rendre compte. Il suffit de lire le *Toronto Star* pour s'apercevoir que ces dernières années, une certaine personne a toujours écrit de façon biaisée. C'est également vrai du *Globe and Mail*.

En tant qu'Hindou, je n'ai aucun problème. Si un Hindou crée des problèmes, arrêtez-le, car il en crée autant pour vous que pour moi et mes enfants ne sont pas en sécurité. Il suffit de voir les guerres de gangs à Vancouver, en Colombie-Britannique; nos enfants en subissent le contrecoup.

Ms. Basnicki: Mr. Gupta used the example of the shootings in Toronto, where the three of us live. There is an increased level of crime in Toronto that has reached 50-odd murders and certainly has to be addressed. It is alarming. On the other hand, there is also a great outcry that there is racial profiling there.

I want to make two comments. Number one, I certainly think that the increase in crime in Toronto needs to be addressed, but one successful terrorist act there will far surpass the annual homicide rate. If you are looking at the bigger picture, then you also have to take the corresponding so-called racial profiling along with it. There are many in our intelligence community and among police officers who will say, "No, we are not racial profiling, we are looking at the facts and statistics. The facts are these and they speak for themselves." I would suggest that in the bigger picture, when you are dealing with terrorist acts and large numbers of homicide victims, the same thing applies. We are just looking at the facts, and it is not the intention of the family members of the victims or other groups to racial profile. It is strictly to look at who is committing these crimes and what can be done about it. Unfortunately, we do not have the answers. We just encourage everyone to look for the answers.

We mentioned prevention. That is uppermost in our minds. We do not want anyone to walk in our shoes and that is why we are here today. We cannot bring our loved ones back. They are gone. Because we do not want any other Canadians to be affected by terrorism, prevention is indeed important.

This brings me back to the proposed legislation, the victims' compensation bill. Terrorism requires a substantial amount of money. Victims of terrorism see it as a means to empower us to go after deterrence, prevention, accountability and justice. We also see in the Air India case a perfect example of where our justice system let us down. Civil legislation can perhaps fill the gap. We are not empowered to do that. Therefore, I think I speak for most victims when I say give us the opportunity to go to the courts, to seek the justice, the deterrence and the accountability that we are so desperate for. As for those groups that may feel that they are being profiled, it is not up to us to judge who they are and we do not need to do that. We have intelligence communities and the facts will state this group or this country is guilty of harbouring terrorists and of supporting terrorism financially. Give us the tools as victims of this heinous crime to go after the perpetrators.

Senator Zimmer: Thank you for your heartfelt presentations; you are all courageous. Ms. Kelly, you mentioned that it is important to promote better communications and cooperation between agencies, and in so doing, hopefully information will not fall through the cracks. You mentioned it a second time in response to a question. You also mentioned CSIS, the RCMP, and, probably, immigration authorities. Are there any other

Mme Basnicki : M. Gupta a donné l'exemple des crimes à Toronto, où nous vivons tous les trois. Le taux de criminalité augmente à Toronto, puisque l'on dénombre déjà quelque 50 meurtres; il faut certainement s'en occuper, la situation est inquiétante. Par contre, certains s'indignent en disant que c'est une histoire de profilage racial.

J'aimerais faire deux observations. Premièrement, je suis convaincue que l'augmentation du taux de la criminalité à Toronto doit être freinée, mais un acte terroriste dans cette ville va certainement prendre beaucoup plus d'importance que le taux annuel d'homicides. Si l'on regarde plus loin, il faut alors tenir compte du soit disant profilage racial. Beaucoup au sein de notre collectivité du renseignement et de la police diront : « Non, nous ne faisons pas de profilage racial, nous examinons les faits et les statistiques. Les faits sont là et sont évidents. » Je dirais, si l'on prend du recul, que lorsque l'on traite des actes terroristes et des grands nombres de victimes d'homicides, la même chose s'applique. Nous ne faisons qu'examiner les faits et il n'est pas dans l'intention des membres de la famille des victimes ou d'autres groupes de faire du profilage racial. Il s'agit strictement de savoir qui a commis ces crimes et ce que l'on peut faire pour en venir à bout. Malheureusement, nous n'avons pas les réponses. Nous encourageons simplement tout le monde à chercher des réponses.

Nous avons parlé de la prévention. C'est ce à quoi on pense avant tout. Nous ne voulons pas que quiconque connaisse la même situation que nous et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. Nous ne pouvons pas ramener nos êtres chers à la vie; ils sont morts. C'est parce que nous ne voulons pas que d'autres Canadiens soient touchés par le terrorisme que nous considérons que la prévention est très importante.

Cela me ramène à la mesure législative proposée, le projet de loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. Le terrorisme nécessite énormément d'argent. Pour les victimes du terrorisme, c'est un moyen de faire de la dissuasion, de la prévention, de mettre l'accent sur la responsabilité et la justice. L'affaire Air India est l'exemple parfait de notre système de justice qui a trahi notre confiance. La législation civile peut combler cette lacune, mais nous n'avons pas le pouvoir de la créer. Par conséquent, je pense être la porte-parole de la plupart des victimes lorsque je dis qu'il faut nous donner la possibilité de saisir les tribunaux, de demander que justice soit faite, de faciliter la dissuasion et la responsabilité que nous recherchons si désespérément. Quant aux groupes qui peuvent penser faire l'objet de profilage racial, ce n'est pas à nous de juger qui ils sont et nous n'avons pas besoin de le faire. Nos services de renseignement et les faits indiquent que tel ou tel groupe ou tel ou tel pays est coupable d'abriter des terroristes et d'appuyer le terrorisme financièrement parlant. Donnez-nous les outils en tant que victimes de ce crime haineux afin que nous puissions en poursuivre les auteurs.

Le sénateur Zimmer : Merci pour vos exposés si sincères; vous êtes tous très courageux. Madame Kelly, vous avez indiqué qu'il est important de promouvoir de meilleures communications et une meilleure coopération entre les organismes, et ce faisant, il est à espérer que l'information ne tombera pas entre les mailles du filet. Vous l'avez dit une deuxième fois en réponse à une question. Vous avez également fait mention du SCRS, de la GRC et,

agencies or organizations, inside or outside of government, nationally or internationally, that you would suggest be involved in this process? You mentioned a judicial system of three judges. I would like to hear a further comment on why you chose three; why not five? What is your rationale there?

Ms. Kelly: I am not an expert on this, but I think that any kind of inter-intelligence agency cooperation should be legislated as mandatory, along with the sharing of information with international agencies as well as with our neighbours to the south, the United States, including immigration agencies, as you mentioned.

It would take someone who knows more about this. However, it would seem that if there were changes in the financial and charitable status laws, we could garner information as to financial transactions taking place that might be suspicious in terms of terrorist activity.

Regarding the three-judge system, basically there is international precedent for that. I do not know; I am not a lawyer, so five judges might be appropriate. My point is it should not be left to one individual to make decisions of this magnitude.

Senator Joyal: I got the definite impression when I listened to the three of you that in the case of the Air India bombing and the 9/11 Canadian victims, the system broke down. Twenty years later you are still seeking redress. After a long trial, the decision that came did not, in your view or mine, give you the peaceful compensation of somebody being found guilty. The fact that you have been fighting with your own means through the years shows that the system failed. There is no justice for you.

You just mentioned in passing the Rae commission of inquiry's mandate. Dr. Gupta and Ms. Kelly, why did you not mention the Rae commission in your brief? Is your mindset such that you cannot expect any positive outcome from that commission? Do you feel that this commission does not have the power to come forward with recommendations that would be helpful to you in seeking the redress you have been looking for over the last 20 years?

Ms. Kelly: We are hopeful that Mr. Rae's recommendations will give us the redress that we are hoping for. At this point, we seek more than justice. We hope to change the system so that other Canadians will not suffer like this.

These shortcomings in the system, in our opinion, should have been corrected 20 years ago. We are horrified that they still have not been in terms of the RCMP and CSIS — the fact that there were new allegations this summer of a rift between them in relation to the Arar inquiry.

probablement, des autorités de l'immigration. Y a-t-il d'autres organismes, au gouvernement ou à l'extérieur, à l'échelle nationale ou internationale, qui, selon vous, devraient participer à ce processus? Vous avez parlé d'un système judiciaire composé de trois juges. J'aimerais savoir pourquoi vous choisissez trois juges, pourquoi pas cinq? Quelle explication pouvez-vous donner?

Mme Kelly : Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais je crois que n'importe quel genre de coopération entre organismes du renseignement devrait être rendu juridiquement obligatoire, tout comme le partage d'information avec des organismes internationaux ainsi qu'avec nos voisins du Sud, les États-Unis, y compris les services d'immigration, comme vous l'avez indiqué.

Il faudrait quelqu'un qui en sache davantage. Toutefois, il me semble que si l'on apportait des modifications aux lois financières et sur le statut d'organismes de bienfaisance, on pourrait rassembler des informations relatives à des opérations financières qui pourraient être suspectes en termes d'activités terroristes.

Pour ce qui est du système composé de trois juges, il existe un précédent international à cet égard. Je ne le sais pas; je ne suis pas avocate, si bien que cinq juges pourraient convenir. Ce que je voulais dire, c'est que ce n'est pas à une seule personne de prendre des décisions de cette importance.

Le sénateur Joyal : J'ai eu vraiment l'impression en vous écoutant tous les trois que dans le cas de l'attentat Air India et des victimes canadiennes du 11 septembre, le système s'est détraqué. Vingt ans plus tard, vous cherchez encore à obtenir réparation. Après un long procès, la décision rendue n'a pas, de votre point de vue ou du mien, permis de déclarer coupable qui que ce soit, si bien que le problème reste entier. Le fait que vous ayez lutté seuls avec vos propres moyens au fil des années montre l'échec du système. Justice n'a pas été rendue en ce qui vous concerne.

Vous venez de parler en passant du mandat de la Commission d'enquête Rae. Monsieur Gupta et madame Kelly, pourquoi n'avez-vous fait pas mention de la Commission Rae dans votre mémoire? Est-ce que selon vous, il est impossible de s'attendre à des résultats positifs de la part de cette commission? Pensez-vous que cette commission n'a pas le pouvoir de présenter des recommandations qui vous seraient utiles et vous permettraient de chercher à obtenir réparation comme vous le souhaitez depuis 20 ans?

Mme Kelly : Nous espérons que les recommandations de M. Rae nous donneront la réparation que nous espérons. Pour l'instant, obtenir justice ne suffit pas, puisque nous espérons modifier le système afin que d'autres Canadiens ne souffrent pas comme nous.

Les insuffisances du système, à notre avis, auraient dû être corrigées il y a 20 ans. Nous sommes horrifiés de voir que ce n'est toujours pas le cas en ce qui concerne la GRC et le SCRS — le fait que de nouvelles allégations cet été aient fait état d'une division entre ces deux organisations en ce qui concerne l'enquête Arar.

We see all the time in the papers — and recently, there was a report on the *Fifth Estate* talking about airport security — that these issues that led to the deaths of our loved ones are still unresolved in Canada. We are trying to change that. We are hoping that Mr. Rae will also see this in terms of what lessons we can learn and apply today in Canada. We hope, but we do not know.

Mr. Gupta: In the second paragraph of our brief, there is some reference to Mr. Rae. He is a very honourable person, but it was not our choice. It was the government's choice to appoint a prominent person to look into the questions that should be asked, or whether they should be asked.

If you remember, in the House of Commons on April 7 of this year, a private member's bill was passed with the support of the Bloc Québécois, NDP, Conservatives and, if I remember correctly, five or six members from the Liberal side, for a public inquiry into the Air India case. Do not get us wrong; anything we do will not change the facts. We are the losers for the rest of our lives, but we do not want this to happen to anyone else. Those lessons that will prevent similar tragedies can only be learned from an open inquiry.

We do not know what Bob Rae will recommend, whether the government of the day will accept his recommendations or not. These are still open questions to which we do not have any answers.

Senator Joyal: I had the impression, from the terms of reference of Mr. Rae's commission, that his attention would be more focused on the impact of the Air India bombing on the victims' families than on a full public inquiry into what happened in the context of the tragedy. Am I right or wrong?

Mr. Gupta: I think he is supposed to bring out the questions that should be answered. In addition, victims' support in the future may be a small item — that is my understanding — but most of his work will be to look into all the paperwork that exists, whether it is CSIS or RCMP reports, commission reports or the judgment of Judge Josephson. He is supposed to look at all the available information and come up with the questions that remain unanswered. At least, that is what even the Prime Minister said in Ireland: "I want to know the answers."

Ms. Kelly: We hope, but after so many years, hope wears thin. However, he has been open with us and has worked closely with the families.

Senator Stratton: I will try to be brief. Others have said it far better than I — our feelings about the courage it took for you to come here today and say what you have said.

Nous voyons constamment dans les journaux — et récemment, dans une émission du *Fifth estate* au sujet de la sécurité dans les aéroports — que ces questions qui ont conduit à la mort de nos êtres chers ne sont toujours pas réglées au Canada. Nous essayons de changer les choses. Nous espérons que M. Rae s'en rendra également compte et soulignera les leçons que nous pouvons en tirer et appliquer aujourd'hui au Canada. Nous l'espérons, mais nous n'en sommes pas sûrs.

M. Gupta : Dans le deuxième paragraphe de notre mémoire, nous faisons mention de M. Rae. C'est une personne fort honorable, mais ce n'était pas notre choix, mais plutôt celui du gouvernement de nommer une personne connue pour se pencher sur les questions à poser ou qui doit se demander si elles doivent l'être.

Vous vous rappelez sans doute que le 7 avril dernier, à la Chambre des communes, un projet d'initiative parlementaire a été adopté avec l'appui du Bloc québécois, du NPD et des conservateurs et si je me souviens bien, de cinq ou six députés libéraux, relatif à une enquête publique sur l'affaire Air India. Ne vous méprenez pas à notre sujet; tout ce que nous pouvons faire ne changera pas ce qui s'est passé. Nous sommes les perdants pour le reste de notre vie, mais nous ne voulons pas que ceci arrive à qui que ce soit d'autre. Ces leçons qui peuvent empêcher des tragédies semblables ne peuvent être tirées qu'à partir d'une enquête publique.

Nous ne savons pas ce que Bob Rae recommandera, ni non plus si le gouvernement du jour acceptera ses recommandations ou non. Des questions sont toujours posées et nous n'avons toujours pas de réponses.

Le sénateur Joyal : J'avais l'impression, d'après le mandat de la commission de M. Rae, que ce dernier prêterait davantage attention à l'impact de l'attentat Air India sur les familles des victimes que sur une enquête publique relative à ce qui s'est produit dans le contexte de cette tragédie. Est-ce que je me trompe?

M. Gupta : Je crois qu'il est censé soulever les questions auxquelles il faudra apporter des réponses. En outre, l'appui des victimes à l'avenir peut être un point de peu d'importance — c'est ce que j'ai cru comprendre — mais la plupart de son travail consistera à examiner les documents existants, qu'il s'agisse des rapports du SCRS ou de la GRC, les rapports de la Commission ou du jugement du juge Josephson. Il est censé examiner toute l'information disponible et poser les questions qui restent sans réponse. C'est à tout le moins ce que même le premier ministre a dit en Irlande : « Je veux avoir des réponses. »

Mme Kelly : Nous sommes plein d'espoir, mais après tant d'années, l'espoir disparaît peu à peu. Toutefois, il a été ouvert avec nous et a travaillé de près avec les familles.

Le sénateur Stratton : Je vais essayer d'être rapide. D'autres l'ont dit beaucoup mieux que moi — je veux parler de nos sentiments au sujet du courage que vous avez manifesté pour venir aujourd'hui dire ce que vous aviez à dire.

When I think back on this, terrorism events have been taking place starting with Air India. It has been a rather steep learning curve on the part of governments, in particular, in adjusting to what is transpiring constantly. I think the mistake we made as Canadians is that once we passed the Anti-terrorism Act, we essentially forgot about it. We did not do anything on an ongoing basis. I think this committee should continue its study, not just of the bill itself, but of terrorism and its effects; for example, what has transpired for you as a group of people who suffered great tragedy.

We have recommended, or hopefully will recommend, that there be an oversight committee struck so that events can be dealt with as they occur. For example, compensation for victims has been totally ignored. I think it is appropriate for that oversight committee to take a look at that issue and that this committee continue its ongoing study into terrorism. As I have said, and I think you would agree, it is evolving.

Would you agree that such an oversight committee would be beneficial on a continuing basis? Would you also agree that this committee should be reconstituted after this study is completed to continue its study on anti-terrorism?

Ms. Kelly: Absolutely.

Ms. Basnicki: Most definitely.

Mr. Gupta: No question about it. It will be useful. As you said clearly, it has evolved rather rapidly. Partly, it is a revolution that is taking place. The world has become a much smaller place than it was 20 or 30 years ago. That is reflected indirectly in the increased terrorism activity. It should have been the other way around.

Unfortunately, there are always some groups that want to take advantage of this smaller world. Rather than inflict damage in their home countries, they choose to inflict it in countries around the world, sometimes simultaneously to create a greater terrorist impact. The idea of an oversight committee is a good one. There was a similar proposal in the Commons subcommittee on November 16. However, there it was a call for an ombudsman or similar official. Whatever the terminology, it would be helpful. I would suggest that it should be done in consultation with the provincial governments.

Ms. Kelly: For family members, it is more than simply financial compensation, which is helpful when the family breadwinner is lost, because such a tragedy creates emotional upheaval. A distraught family member arriving in a foreign country needs help to get around, obtain a death certificate and attend the morgue, while back home, legal help is needed to deal with insurance companies; and all of this has to happen quickly. We suffered because we did not have that assistance. As I mentioned, there were no Canadian officials present in Ireland until Dr. Bal Gupta made a huge fuss about it. Then, five days later someone from the Canadian Embassy showed up.

Il suffit de réfléchir un peu pour s'apercevoir que l'affaire Air India a marqué le début des actes terroristes. Les gouvernements, en particulier, ont dû s'adapter à ce qui se passe constamment aujourd'hui. Je crois que l'erreur que nous avons commise en tant que Canadiens, c'est qu'une fois que nous avons adopté la Loi antiterroriste, nous l'avons tout simplement oubliée. Nous n'avons rien fait de façon continue. Je pense que notre comité devrait poursuivre son étude, pas seulement du projet de loi lui-même, mais du terrorisme et de ses effets; par exemple, ce qu'il en est ressorti pour vous en tant que groupe de personnes qui ont souffert de cette tragédie.

Nous avons recommandé — ou nous espérons recommander — la création d'un comité de surveillance pour que les événements puissent être réglés au fur et à mesure qu'ils se produisent. Par exemple, l'indemnisation des victimes a été complètement mise de côté. Je pense qu'il conviendrait que ce comité de surveillance se penche sur cette question et que notre comité poursuive son étude du terrorisme. Comme je l'ai dit, et je crois que vous en conviendrez, la situation évolue constamment.

Pensez-vous comme moi qu'un tel comité de surveillance serait bénéfique s'il était permanent? Conviendriez-vous également que notre comité devrait être reconstitué une fois l'étude terminée afin de poursuivre son étude sur l'antiterrorisme?

Mme Kelly : Absolument.

Mme Basnicki : Très certainement.

M. Gupta : Cela ne fait aucun doute. Ce sera utile. Comme vous le dites clairement, la situation a évolué assez rapidement et nous assistons en partie à une révolution. Le monde est beaucoup plus petit qu'il y a 20 ou 30 ans comme en témoigne indirectement l'augmentation de l'activité terroriste. Cela aurait dû être le contraire.

Malheureusement, il y a toujours des groupes qui veulent tirer parti de ce monde plus petit. Au lieu de causer du tort à leurs pays d'origine, ils choisissent de le faire à d'autres, parfois simultanément, afin de créer un impact terroriste plus fort. Le concept d'un comité de surveillance est bon. Un sous-comité des communes a fait une proposition semblable le 16 novembre. Toutefois, ce sous-comité a demandé la nomination d'un ombudsman ou d'un fonctionnaire du même genre. Quelle que soit la terminologie, ce serait utile. Je proposerais de le faire en consultation avec les gouvernements provinciaux.

Mme Kelly : En ce qui concerne les membres des familles, il s'agit plus que d'une simple indemnisation financière, qui est utile lorsque le chef de famille a disparu, étant donné qu'une telle tragédie provoque une détresse affective. Il faut aider le membre endeuillé d'une famille à son arrivée dans un pays étranger pour qu'il puisse se débrouiller, obtenir un certificat de décès et aller à la morgue; de retour chez lui doit recevoir de l'aide juridique pour traiter avec les sociétés d'assurances; tout cela doit se faire très rapidement. Nous avons souffert, car nous n'avons pas eu ce genre d'aide. Comme je l'ai dit plus tôt, ce n'est que lorsque M. Bal Gupta a protesté qu'un représentant canadien est apparu en Irlande; cinq jours plus tard, un représentant de l'ambassade du Canada est arrivé.

Mr. Gupta: I used four-letter words.

Ms. Kelly: We were at a complete loss as to how to function. Thankfully, the Irish were welcoming. Had we found ourselves in a more hostile environment where, perhaps, we did not speak the language, it would have been much worse.

Ms. Basnicki: I have been trying to rebuild my life since 9/11. One of the greatest barriers is that so many people respond with the attitude that such a tragedy could never happen to them, as they respond to so many kinds of crime, and they turn their backs and walk the other way. The hurt caused by my country turning its back on a problem that affected me, a Canadian, and could potentially affect other Canadians, was an insurmountable barrier to moving on. I welcome any intent, as I am sure all victims' family members do, to address the real threat that faces us today. How that is done, whether through an ombudsman or other suggestion, please, we ask that it be afforded the attention that it deserves.

The Chairman: The committee has heard all kinds of testimony over the last nine months, but it has been particularly useful to have these witnesses appear and remind us what is at the heart of the issue. The committee will take the views of witnesses to heart in its deliberations and develop suitable recommendations so that these kinds of responses do not happen again.

Thank you all.

The committee adjourned.

M. Gupta : J'ai beaucoup sacré à ce moment-là.

Mme Kelly : Nous ne savions absolument pas comment fonctionner. Heureusement que les Irlandais étaient accueillants. Si on s'était retrouvés dans un milieu plus hostile où, peut-être, nous ne parlions pas la langue, la situation aurait été pire.

Mme Basnicki : J'ai essayé de reconstruire ma vie depuis le 11 septembre. L'un des plus gros obstacles, c'est la réaction de bien des gens; ils pensent qu'une telle tragédie ne pourrait jamais leur arriver; c'est ainsi qu'ils réagissent face à tant de crimes, si bien qu'ils tournent le dos et ne s'occupent plus des victimes. La souffrance causée par mon pays qui m'a tourné le dos alors que je vivais un problème, en tant que Canadienne, qui aurait pu toucher d'autres Canadiens, a été un obstacle insurmontable. Je ferais bon accueil à toute bonne intention, comme j'en suis sûre tous les membres des familles des victimes, visant à régler la véritable menace à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Peu importe comment cela peut se faire, que ce soit par l'entremise d'un ombudsman ou d'autre chose, nous demandons simplement qu'une telle recommandation reçoive l'attention qu'elle mérite.

La présidente : Notre comité a entendu toutes sortes de témoignages au cours des neuf derniers mois, mais il a été particulièrement utile de recevoir ces témoins nous rappeler ce qui est au coeur du problème. Le comité va tenir compte des points de vue des témoins dans ses délibérations et élaborer des recommandations pertinentes pour éviter à jamais ces genres de réponses.

Merci à tous.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Air India 182 Victims Families Association:

Bal Gupta, Chair;

Nicola Kelly, Executive Committee Member.

As an individual:

Maureen Basnicki.

TÉMOINS

Association des familles des victimes du vol 182 d'Air India :

Bal Gupta, président;

Nicola Kelly, membre du comité exécutif.

À titre personnel :

Maureen Basnicki.